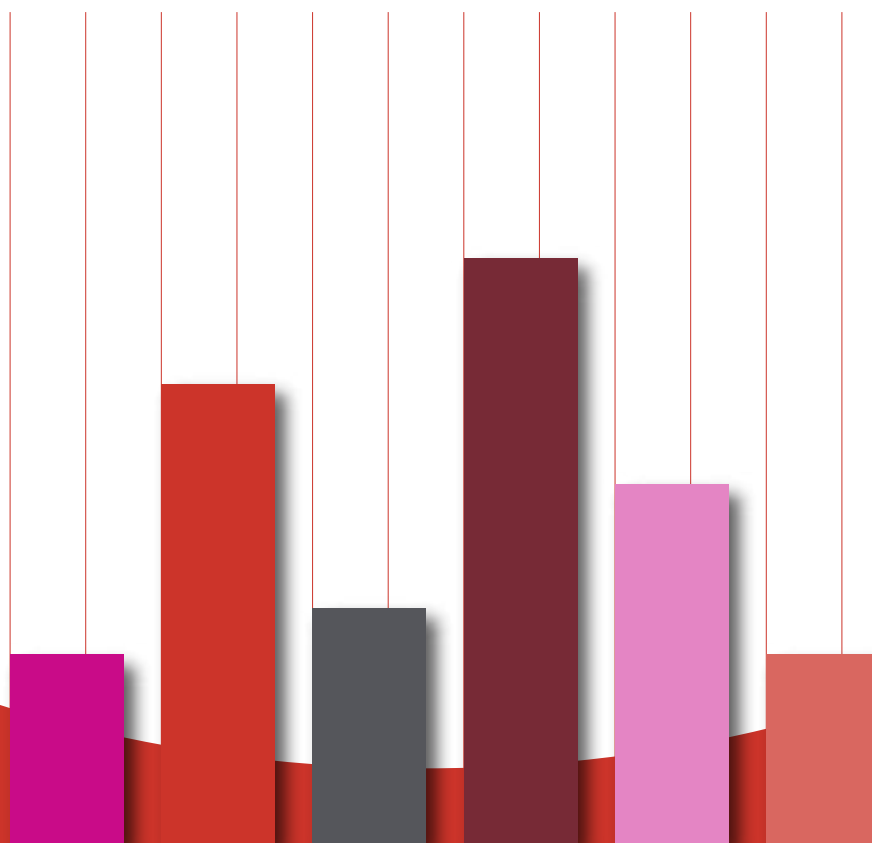


Étude des Indicateurs européens

La situation des
bibliothèques universitaires françaises
par rapport aux
autres pays européens



Sommaire

1. Le contextes et les objectifs de l'étude	4
1.1. Contexte	4
1.2. Objectifs	4
2. Le périmètre initial de l'étude	4
3. Le périmètre final de l'étude	4
3.1. Les 13 pays	4
3.2. Remarques sur les données collectées	5
4. Les données communes	6
4.1. Les modalités de construction du corpus de données communes	6
4.2. Les données communes	6
5. Les indicateurs communs	8
5.1. Les modalités de construction du corpus d'indicateurs communs	8
5.2. Les indicateurs communs	8
5.2.1. Population cible des bibliothèques	8
5.2.2. Ressources et services : adéquation / disponibilité des bibliothèques	8
5.2.3. Ressources et services : usages des bibliothèques	8
5.2.4. Ressources et services : efficacité des bibliothèques	8
5.2.5. Capacité d'évolution et de développement	9
6. Les limites de l'étude	9
6.1. Les pays	9
6.2. Les types de bibliothèques universitaires	9
6.3. La couverture des données	10
6.4. La cohérence et la « comparabilité » des données	10
6.5. La qualité des données	11
7. Le benchmark	11
7.1. Les étudiants, public cible des bibliothèques	12
7.1.1. Une population européenne qui augmente légèrement, comme en France (D0. Population)	12
7.1.2. Une population étudiante qui se renforce, particulièrement en France (I0. Nombre d'étudiants (des établissements de l'étude) / Population du pays (%))	13
7.1.3. Une évolution du nombre de personnels académiques difficile à comparer en l'état	14
7.2. Les bibliothèques physiques	14
7.2.1. Les surfaces pour le public ont augmenté en France, ce qui a permis de rattraper la moyenne européenne et de compenser (jusqu'en 2015) l'augmentation des étudiants (I1. Superficie pour le public / Nb d'étudiants)	14
7.2.2. L'offre de places a augmenté dans les 4 grands pays, ce qui a permis en France, qui est au-dessus de la moyenne européenne, de compenser (jusqu'en 2015) l'augmentation des étudiants (I2. Nb d'étudiants / Nb de places)	16
7.2.3. L'offre de places de travail en groupe a nettement progressé en France (I24. Nb de places en groupe / Nb de places assises (%))	17
7.2.4. L'offre de postes informatiques au public se maintient en Europe (I23. Nb de postes informatiques publics / Nb de places assises)	18
7.2.5. Des heures et des jours d'ouverture difficiles à comparer, mais en l'état une situation française nettement inférieure à la situation européenne (D15. Heures d'ouverture hebdomadaire à la bibliothèque principale (période normale) (moyenne)) ; (D16. Jours d'ouverture par an à la bibliothèque principale (moyenne))	19

7.3. Les ressources humaines des bibliothèques	22
7.3.1. Pour les ETP : en France, une situation inférieure à la moyenne européenne, et une augmentation qui ne compense pas l'augmentation étudiante (I3. Nb de personnels (ETP) / 1000 étudiants)	22
7.3.2. Pour la formation continue : l'effort français (relatif) (I20. Nombre de jours de formations professionnelles / Nb de personnels (ETP / an))	24
7.4. Les ressources financières des bibliothèques	25
7.4.1. Les dépenses totales des bibliothèques : en France, une situation inférieure à la moyenne européenne et une augmentation qui ne compense pas l'augmentation de la population étudiante (I13. Dépenses totales de la bibliothèque (avec masse salariale) / Nb d'étudiants) ; (I15. Dépenses totales de la bibliothèque / Dépenses de l'établissement (%))	25
7.4.2. Les dépenses de personnel : en France, une situation inférieure à la moyenne européenne et une augmentation qui ne compense pas l'augmentation de la population étudiante (I16bis. Dépenses de personnel / Nb d'étudiants et d'enseignants-chercheurs)	27
7.4.3. Les dépenses documentaires : en France, une situation inférieure à la moyenne européenne et une augmentation qui ne compense pas l'augmentation de la population étudiante (I17. Dépenses documentaires / étudiants + enseignant chercheur) ; (I18. Dépenses documentaires / dépenses totales (avec masse salariale))	28
7.4.4. La proportion des dépenses documentaires par rapport aux dépenses de personnel : bien moins forte en France (I25. Dépenses documentaires / dépenses de personnel)	30
7.4.5. La dépense en documentation électronique de plus en plus dominante dans les dépenses documentaires, notamment en France (I19. % des dépenses documentaires consacrées à la documentation électronique)	31
7.4.6. Le levier des recettes hors établissement ou du Ministère de tutelle : très partiellement actionné en France (I21. % des budgets de la bibliothèque ne provenant pas de l'établissement ou du Ministère de tutelle)	33
7.5. Les usages physiques des bibliothèques	34
7.5.1. Les visites dans les bibliothèques : une fréquentation qui s'érode légèrement, notamment en France (I4. Nb d'entrées physiques à la bibliothèque / Nb d'étudiants)	34
7.5.2. Les prêts des documents sur support : en réelle diminution, notamment en France (I8. Nb d'emprunts de documents sur support / Nb d'étudiants)	35
7.6. Les usages numériques	36
7.6.1. Les visites virtuelles des bibliothèques : des mesures difficiles à évaluer (I5. Nb de visites virtuelles à la bibliothèque / Nb d'étudiants)	36
7.6.2. La consultation des périodiques électroniques : en France un usage inférieur à la moyenne, mais en augmentation importante (I9. Nb d'articles de périodiques électroniques consultés / Nb d'étudiants et d'enseignants-chercheurs)	37
7.6.3. La consultation des livres électroniques : en France un usage inférieur à la moyenne, mais en augmentation (très) importante (I10. Nombre de livres électroniques consultés / Nb d'étudiants et d'enseignants-chercheurs)	38
7.7. La formation des usagers : une activité en réel développement, notamment en France	39
(I6. Nb d'étudiants participants à des formations / Nb d'étudiants (%)) ; (I7. Nombre d'heures de formation des usagers dispensées / Nb de dizaines d'étudiants)	
8. Une synthèse de la situation française sur les indicateurs clés	42
9. Les propositions d'actions pour 2018	45
10. Annexes	46
10.1. Annexe 1 : Relations entre les données communes de l'étude et les données de la norme ISO2789	46
10.2. Annexe 2 : Relations entre les indicateurs communs de l'étude et les indicateurs de la norme ISO11620	48
10.3. Annexe 3 : sources de données par pays	49

1. Le contexte et les objectifs de l'étude

1.1. Contexte

Avec le soutien du DISTRD⁽¹⁾ du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), l'Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation (ADBU) a lancé une étude sur les indicateurs des bibliothèques universitaires européennes.

1.2. Objectifs

- Poursuivre les réflexions de longue date de l'ADBU et du MESRI relatives à l'évaluation des bibliothèques universitaires françaises dans un cadre international, notamment européen.
- S'appuyer sur les partenaires européens pour le recueil des données (avec la SCONUL, LIBER, EBLIDA et l'IFLA).
- Disposer d'un ensemble d'indicateurs, communs à plusieurs pays européens, officiels, fiables et documentés, à jour et actualisables, librement accessibles et diffusables.
- Mener un travail qui n'avait jamais été réalisé sur ce périmètre (en nombre de pays visés).
- Positionner la situation des bibliothèques universitaires françaises par rapport aux autres pays européens.
- Contribuer ainsi aux réflexions sur la politique à mener pour améliorer la situation des bibliothèques universitaires françaises.

2. Le périmètre initial de l'étude

- Comparer la situation française avec des pays européens disposant déjà d'indicateurs à l'échelle nationale : Espagne, Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, Finlande, Suisse (et étendre si possible à d'autres pays si les données sont aisément disponibles).
- Réaliser la comparaison en consolidant les données au niveau des pays, lorsqu'elles existent au niveau des établissements (ex. France, Espagne, Royaume-Uni, Allemagne).
- Travailler sur une période de 4 années (2013 à 2016), en proposant une méthodologie permettant d'actualiser chaque année les données, pour pérenniser et faire évoluer les réflexions.
- Sur la définition des indicateurs, s'appuyer sur les réflexions déjà menées par l'ADBU sur les indicateurs communs à plusieurs référentiels internationaux, ainsi que sur les propositions du MESRI (fournies en annexes du cahier des charges de l'étude).
- Intégrer les données et produire les indicateurs dans un tableur, mais en proposant des solutions qui permettraient d'optimiser l'intégration et le traitement des données, ainsi que la diffusion et la valorisation des données et des indicateurs.

3. Le périmètre final de l'étude

3.1. Les 13 pays

Les données ont pu être recueillies pour les 13 pays suivants :

	Population 2016
Allemagne	82 175 684
France	66 759 950
Royaume-Uni	65 382 556
Espagne	46 440 099
Pays-Bas	16 979 120
Hongrie	9 830 485
Autriche	8 690 076
Suisse	8 327 126
Danemark	5 707 251
Finlande	5 487 308
Norvège	5 213 985
Irlande	4 724 720
Estonie	1 315 944
Total	327 036 320

(1) Département de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire

3.2. Remarques sur les données collectées

- La présentation détaillée des sources de données par pays figure en annexe 3 du rapport.
- Les données de la Suède ont été recueillies (10 millions), mais n'ont pas été traduites en anglais ou en français : elles ne sont donc pas encore intégrées dans l'étude.
- D'autres pays avec une population importante ont été contactés mais n'ont pas répondu : Italie (60 millions), Pologne (38 millions), Roumanie (20 millions), Belgique (11 millions).
- Les données sont accessibles librement sur le web, sauf pour certains pays où les données ont été fournies :
 - pour la France par le DISRTD, en l'attente de la refonte du dispositif ASIBU d'accès aux données,
 - par la SCONUL (Society of College, National and University Libraries) pour le Royaume-Uni et l'Irlande.
- Les données du Canada (bibliothèques de Recherche via l'Association CARL et bibliothèques universitaires du Québec) ont également été recueillies mais n'ont pas été exploitées, car la priorité a été accordée aux pays européens.
- Toutes les données ont été recueillies sous forme de fichiers xls, sauf pour les Pays-Bas où les données ont été extraites de rapports annuels en pdf.
- Les données recueillies contiennent les données des établissements, sauf pour les Pays Bas, la Norvège et l'Estonie, où les données ne couvrent que la consolidation au niveau du pays.
- Les données des établissements d'un pays ont été consolidées pour calculer le total et la moyenne de la donnée sur le pays ; toutefois, pour certaines données, seule la moyenne par établissement a un sens et ne s'additionne pas à l'échelle du pays (ex. horaires et jours d'ouverture, titres de périodiques et de livres électroniques).
- Les données recueillies couvrent la période 2013-2016, sauf pour les Pays Bas et le Danemark où les données 2016 ne sont pas encore disponibles (la demande est en cours pour les Pays-Bas), mais dans beaucoup de pays les données sont accessibles bien avant 2013.
- Les données recueillies portent sur les années civiles, sauf pour deux pays où les données ont porté sur l'année universitaire : dans ce cas, c'est l'année du second semestre qui a été retenue pour aligner ces données avec les données portant sur l'année civile (ex. 2015-2016 => 2016)
 - le Royaume-Uni et l'Irlande,
 - la France : données étudiants (SISE) et enseignants-chercheurs (GESUP)),
- Les données des bibliothèques et des étudiants sont parfois issues de sources de données différentes (France, Suisse) ; dans ce cas, un travail de rapprochement a été nécessaire pour mettre en cohérence les établissements à la fois présents dans les données des bibliothèques et les données Etudiants (cas de la France où seuls les établissements communs à l'ESGBU et au fichier SISE ont été pris en compte).
- Les données sur le nombre d'étudiants n'ont parfois pas pu être collectées (Hongrie, Danemark, Estonie) ; pour ces pays les indicateurs utilisant le nombre d'étudiants n'ont donc pas pu être calculés. Il serait nécessaire de poursuivre les investigations, sachant que dans ce cas la difficulté résidera dans le rapprochement des établissements présents dans deux fichiers différents (cf. ci-dessus).
- Les données financières ont été converties en euros pour le Royaume-Uni, la Suisse, la Norvège, la Hongrie (taux de change de décembre 2017).

4. Les données communes

4.1. Les modalités de construction du corpus de données communes

Les données recueillies des différents pays couvrent plus de 200 données différentes.

Parmi ces 200 données, environ 30 données ont été retenues car elles sont à la fois :

- qualifiées comme prioritaires par le groupe de travail de l'étude,
- communes à un nombre significatif de pays (au minimum 4 ou 5 pays),

En effet, parmi les données recueillies, seules 4 données sont communes à tous les pays :

- Dépenses de personnel des bibliothèques,
- Dépenses documentaires totales des bibliothèques,
- Personnels des bibliothèques (ETP),
- Prêts de documents sur support (hors prolongations).

Les données des bibliothèques ont été déclarées comme prioritaires, quand :

- elles permettent le calcul des indicateurs prioritaires identifiés ci-après,
- elles s'appuient sur une définition de la norme ISO2789 (Information et documentation – Statistiques internationales de bibliothèques), ce qui a toujours été le cas (cf. annexe 1) sauf pour les données de consultation des articles et des livres électroniques, où les définitions COUNTER seraient préférées.

Les données déclarées comme non prioritaires, ou les données écartées, l'ont été pour plusieurs raisons :

- elles n'abondent pas un indicateur prioritaire (ex : données sur le prêt entre bibliothèques),
- elles n'existent pas en France,
- elles ne sont pas communes à un nombre suffisant de pays,
- leur mesure s'appuie sur des définitions peu précises ou dont la cohérence entre les pays n'est pas assurée.

Les données relatives aux collections sur support ont (hélas) été écartées en raison de l'impossibilité de consolider facilement les données des pays, car ces données :

- ne présentent pas toutes les mêmes niveaux de consolidation, par types et sous-types de collections,
- ne garantissent pas toujours la couverture de l'exhaustivité des collections (la donnée sur « toutes les collections sur support » n'est pas toujours disponible),
- ne sont pas toujours mesurées de manière cohérente entre les titres, les unités matérielles, les mètres linéaires.

4.2. Les données communes

NB : certaines données non prioritaires ont été malgré tout retenues ci-dessous à titre exploratoire.

Contexte

- D0. Population du pays

Publics potentiels des bibliothèques

- D1. Etudiants de l'Etablissement
- D2. Enseignants-chercheurs et personnels académiques de l'Etablissement

Usages des publics des bibliothèques

- D3. Prêts de documents sur support (hors prolongations)
- D4. Entrées (visites physiques) des publics
- D5. Visites du site web des bibliothèques
- D6. Articles de périodiques électroniques consultés
- D7. Livres électroniques consultés
- D8. Usagers formés par les bibliothèques
- D9. Heures dispensées pour la formation des usagers



Ressources – Lieux des bibliothèques

- D10. Superficie totale (m²) (non prioritaire, car surfaces totales peu comparables suivant l'implantation de la bibliothèque dans l'établissement)
- D11. Superficie pour le public
- D12. Places assises pour le public
- D13. Places de travail en groupe (non prioritaire, car peu de pays)
- D14. Nombre de postes informatiques pour le public (non prioritaire, n'existe pas en France)
- D15. Heures d'ouverture hebdomadaire à la bibliothèque principale (période normale) (moyenne par établissement)
- D16. Jours d'ouverture par an à la bibliothèque principale (moyenne par établissement)

Ressources – Personnels des bibliothèques

- D17. Personnels des bibliothèques (ETP)
- D18. Formation continue reçue par le personnel des bibliothèques (jours dans l'année)

Ressources – Collections des bibliothèques

- D19. Titres de périodiques électroniques disponibles (moyenne par établissement) (non prioritaire, homogénéité des données non assurée)
- D20. Titres de livres électroniques disponibles (moyenne par établissement) (non prioritaire, homogénéité des données non assurée)

Ressources – Budgets des bibliothèques

- D21. Dépenses totales de l'établissement (non prioritaire, peu de pays)
- D22. Dépenses totales des bibliothèques (masse salariale comprise)
- D23. Dépenses de personnel des bibliothèques
- D24. Dépenses documentaires des bibliothèques
- D25. Dépenses documentaires en documents électroniques
- D26. Dépenses documentaires en périodiques électroniques
- D27. Dépenses documentaires en livres électroniques
- D28. Recettes totales des bibliothèques
- D29. Recettes des bibliothèques issues de l'établissement ou de l'organisme de tutelle
- D30. Recettes internes, propres, locales des bibliothèques (hors subventions) (non prioritaire)

5. Les indicateurs communs

5.1. Les modalités de construction du corpus d'indicateurs communs

Ont été identifiés comme prioritaires des indicateurs :

- dont les données nécessaires à leur calcul sont disponibles pour un nombre significatif de pays (au moins 4 ou 5),
- qui figurent dans la norme ISO11620 (Information et documentation Indicateurs de performance des bibliothèques) (cf. annexe 2, qui indique la correspondance entre les indicateurs de l'étude et les indicateurs de performance de la norme ISO11620),
- qui ont été définis comme prioritaires par le groupe de travail représentant les bibliothèques et le MESRI, qui s'est réuni 3 fois dans le cadre de l'étude (novembre, décembre, janvier).

5.2. Les indicateurs communs

Ceux-ci sont présentés ci-dessous de manière homogène avec la norme ISO 11620.

NB 1 : certains indicateurs non prioritaires ont été malgré tout retenus ci-dessous à titre exploratoire.

NB 2 : les données sur les heures et jours d'ouverture ont valeur d'indicateurs.

5.2.1. Population cible des bibliothèques

- I0. Nombre d'étudiants (des établissements de l'étude) / Population du pays (%)

5.2.2. Ressources et services : adéquation / disponibilité des bibliothèques

Disponibilité des espaces

- I1. Superficie pour le public / Nombre d'étudiants
- I2. Nombre d'étudiants / Nombre de places
- I22. Superficie totale / Nombre d'étudiants (non prioritaire)
- I23. Nombre de postes informatiques publics / Nombre de places assises (non prioritaire)
- I24. Nombre de places en groupe / Nombre de places assises (%) (non prioritaire)
- D15. Heures d'ouverture hebdomadaire à la bibliothèque principale (période normale) (moyenne par établissement)
- D16. Jours d'ouverture par an à la bibliothèque principale (moyenne par établissement)

Disponibilité des personnels

- I3. Nombre de personnels (ETP) / Nombre de milliers d'étudiants

5.2.3. Ressources et services : usages des bibliothèques

Visites physiques et virtuelles

- I4. Nombre d'entrées physiques à la bibliothèque / Nombre d'étudiants
- I5. Nombre d'entrées virtuelles à la bibliothèque (visites du site web de la bibliothèque) / Nombre d'étudiants

Formation des usagers

- I6. Nombre d'étudiants participant à des formations / Nombre d'étudiants
- I7. Nombre d'heures de formation des usagers dispensées / Nombre de dizaines d'étudiants

Emprunts et consultation

- I8. Nombre d'emprunts de documents sur support / Nombre d'étudiants
- I9. Nombre d'articles de périodiques électroniques consultés / Nombre d'étudiants et d'enseignants-chercheurs)
- I10. Nombre de livres électroniques consultés / Nombre d'étudiants et d'enseignants-chercheurs

5.2.4. Ressources et services : efficience des bibliothèques

Dépenses totales

- I11. Dépenses totales de la bibliothèque (hors masse salariale) / Nombre d'étudiants
- I12. Dépenses totales de la bibliothèque (hors masse salariale) / Nombre d'étudiants et d'enseignants-chercheurs
- I13. Dépenses totales de la bibliothèque (dont masse salariale) / Nombre d'étudiants
- I14. Dépenses totales de la bibliothèque (dont masse salariale) / Nombre d'étudiants et d'enseignants-chercheurs
- I15. Dépenses totales de la bibliothèque / Dépenses totales de l'établissement (%) (non prioritaire)

Dépenses de personnel

- I16. Dépenses de personnel / Nombre d'étudiants (non prioritaire)
- I16bis. Dépenses de personnel / Nombre d'étudiants et d'enseignants-chercheurs (non prioritaire)

Dépenses documentaires

- I17. Dépenses documentaires / Nombre d'étudiants et d'enseignants-chercheurs
- I18. Dépenses documentaires / Dépenses totales de la bibliothèque (dont masse salariale)
- I25. Dépenses documentaires / Dépenses de personnel de la bibliothèque

5.2.5. Capacité d'évolution et de développement

Collections

- I19. Dépenses documentaires consacrées à la documentation électronique / Dépenses documentaires

Personnel

- I20. Nombre de jours de formations professionnelles / Nombre de personnels (ETP)

Budgets

- I21. Budgets de la bibliothèque ne provenant pas de l'établissement ou du Ministère de tutelle (subventions collectivités locales, ressources propres...) / Dépenses totales de la bibliothèque (dont masse salariale)

6. Les limites de l'étude

Avant de tenter de positionner la situation des bibliothèques universitaires françaises par rapport aux autres pays européens, il faut au préalable reconnaître certaines limites de l'étude, inhérentes au cadre opérationnel de celle-ci (délais et charge de travail sous contraintes, utilisation des données immédiatement disponibles), mais qui devraient être améliorées dans le cadre de mises à jour ultérieures de l'étude.

6.1. Les pays

Les 13 pays intégrés dans l'étude sont de taille différente, sont principalement dans l'Union européenne et en zone euro, mais aussi parfois hors Union Européenne (Suisse, Norvège) ou hors zone euro (idem + Hongrie, Danemark, Estonie, Royaume-Uni), avec bien sûr le cas du Royaume-Uni où les démarches de sortie de l'Union Européenne sont engagées. Ces 13 pays représentent au total une population conséquente (327 millions d'habitants, pour plus de 9 millions d'étudiants potentiellement publics des bibliothèques) et donc certainement représentative de la situation globale européenne (près de 520 millions d'habitants).

Il aurait été souhaitable de compléter l'étude avec les données de la Suède (données disponibles, mais qui restent à traduire) et de récupérer (si elles existent) les données de pays à population importante : Italie, Pologne, Roumanie, Belgique, Grèce, République Tchèque, Portugal.

Pour évaluer la situation française, les données de l'Italie et de la Belgique auraient sans doute été utiles, par proximité géographique et (sans doute) de fonctionnement académique.

La situation de la France (66 millions d'habitants, plus de 110 établissements dans l'étude) sera particulièrement étudiée en comparaison avec l'Allemagne (82 millions d'habitants, 244 établissements), le Royaume-Uni (66 millions d'habitants, 168 établissements), ou avec l'Espagne (46 millions d'habitants, 75 établissements).

Cette étude n'avait pas pour objectif de produire des classements entre les pays (du type le « top 5 ») ou en créant des « groupements de pays », plus ou moins opérants, du type les pays scandinaves (Suède, Norvège, Finlande, Danemark), les ex pays de l'Est ou les ex Pays Baltes, etc. Toutefois, les sources des données brutes intègrent parfois des groupements de pays (ex. Allemagne + Autriche, Royaume-Uni + Irlande).

6.2. Les types de bibliothèques universitaires

La sélection des bibliothèques a porté sur le caractère académique de celles-ci mais la structure de l'enseignement supérieur peut être différente entre les pays et donc le type de bibliothèques également :

- Les données de la France n'incluent pas les bibliothèques des Grandes Ecoles ou des Organismes de recherche, ou plus largement les bibliothèques dont les établissements ne sont pas dans le fichier SISE, alors que les données sont dans l'ESGBU (ex. Collège de France, Académie de Médecine, INHA, CNAM, Ecoles françaises à l'étranger...).
- Les données de la France incluent les BIU (ex. BULAC, Sainte-Geneviève, Cujas, Sainte-Barbe, BNU Strasbourg, BIU Sorbonne, BDIC, BIU Santé....) car elles sont largement fréquentées par les étudiants des établissements présents dans les fichiers SISE,
- Les données de l'Allemagne concernent les « Wissenschaftliche Universal und Hochschulbibliotheken » et ne

contiennent pas les « Wissenschaftliche Spezialbibliotheken ».

- Les données des Pays-Bas concernent les « University Libraries » mais sans les « Universities of Applied Sciences Libraries ».
- Les données du Danemark concernent les « Research Libraries ».
- Les données de la Finlande ne contiennent pas la bibliothèque nationale.
- La Norvège, qui fournit une consolidation nationale, couvre « All Academic et special libraries » y compris la bibliothèque nationale.
- La Hongrie a fourni les données des « Hungarian Academy of Sciences system libraries », des « Health-service or medical libraries », des « National special libraries », des « Tertiary libraries », sachant qu'il est difficile de savoir précisément ce que recouvrent ces typologies.
- L'Estonie, qui fournit une consolidation nationale, couvre les « Specialized and scientific libraries », y compris la bibliothèque nationale.

On voit donc qu'en l'absence d'une connaissance approfondie de l'organisation de l'enseignement supérieur de chaque pays (et de leurs bibliothèques), la cohérence des missions et des publics des bibliothèques ne peut pas être parfaitement garantie. Il est certain qu'ici ou là, un type de bibliothèque présent dans un pays ne se retrouve pas dans un autre.

6.3. La couverture des données

Par nature même de l'exercice de l'étude, il a fallu sélectionner des indicateurs dont les données étaient à la fois disponibles et largement communes aux différents pays.

Ce corpus d'indicateurs construit à partir des données communes ne peut évidemment pas garantir une mesure pertinente de tous les enjeux clés des bibliothèques académiques en 2018.

Par exemple, il a déjà été dit ci-dessus que les données sur les collections sur support sont très difficiles à consolider et à comparer entre pays. Il aurait été pourtant intéressant de mesurer les évolutions des collections sur support (et des acquisitions) par rapport aux collections numériques.

De même certaines données à fort enjeu (au moins pour la France) ne sont disponibles qu'en France (ou dans très peu d'autres pays) : le développement des collections en archives ouvertes, le temps de travail des personnels par type d'activité, la part de l'emploi étudiant dans les personnels de bibliothèques, les dépenses documentaires totales de l'établissement (vs les dépenses des bibliothèques incluses dans les enquêtes).

Enfin, aucun indicateur de cette étude n'est réellement disponible pour mesurer les 2 grands enjeux qui sont aujourd'hui au cœur des transformations actuelles des bibliothèques :

- la contribution des bibliothèques à la réussite étudiante,
- la contribution des bibliothèques à la performance de la recherche des établissements.

6.4. La cohérence et la « comparabilité » des données

Bien que les données communes s'appuient souvent sur des normes (ISO2789 et 11620) ou des initiatives communes (COUNTER), il est clair qu'il n'est pas possible de garantir que les données s'appuient toutes sur ces définitions, et que les mesures sont parfaitement cohérentes entre établissements d'un même pays, et donc a fortiori entre pays.

C'est notamment le cas :

- des données de consultation et fréquentation des bibliothèques (visites physiques, visites du site web, consultation d'un article de revue électronique ou d'un livre électronique),
- des différentes manières de mesurer une superficie (surface plancher en France),
- du périmètre des dépenses des bibliothèques, qui incluent plus ou moins des dépenses d'investissement et de fonctionnement globales de l'établissement (cas des locaux et des fluides),
- de la mesure des horaires et des jours d'ouverture des bibliothèques (par exemple la notion de « bibliothèque principale » définie par la norme ISO2789 n'existe pas en France),

C'est pourquoi, nous indiquerons dans la suite du document, face à chaque indicateur, si celui-ci est

- comparable ■
- moyennement comparable ■
- peu ou pas comparable ■

Un cas particulier de cohérence entre pays concerne les données financières (dépenses et recettes des bibliothèques). Pour toutes ces données, il aurait été nécessaire de moduler les analyses en fonction du coût du travail (poste principal des dépenses des bibliothèques) et du coût des collections (sur support et numériques) qui est fonction de la situation éditoriale de chaque pays.

6.5. La qualité des données

Naturellement, nous avons pris les données des pays en l'état, sans redressement, malgré quelques suspicions de valeurs erronées et qui ont été détectées (à tort ou à raison) :

- soit en raison de variations brusques d'une année sur l'autre,
- soit avec des valeurs de certains établissements qui apparaissent très élevées par rapport à la moyenne du pays.

Pour certains pays, certaines des données ne sont que partiellement fournies par les établissements. C'est le cas par exemple en France où les budgets des établissements ne sont pas fournis pour tous les établissements des bibliothèques dans l'étude.

7. Le benchmark

Rappelons que l'objectif de cette étude est de donner :

- D'abord l'**image d'une situation européenne « moyenne »** (exprimée sous forme des valeurs en 2016 et des tendances observées sur la période 2013-2016),
- Ensuite, l'**image de la situation relative de la France** par rapport à ces valeurs 2016 et à ces évolutions 2013-2016, pour en tirer, si possible, des pistes de réflexion voire d'actions à l'échelle nationale,
- Enfin d'évaluer la **« comparabilité » des données des différents pays**.

Cette étude n'a pas pour objectif de dresser un classement entre tous les pays, ni de décerner les « bons et mauvais points ». Sauf exception, la situation de la France sera donc mise en exergue, en privilégiant la comparaison avec l'Allemagne, le Royaume-Uni ou l'Espagne.

Si cela est possible, avec les données communes disponibles en l'état, cette étude va donc tenter d'apporter des éléments de réponse à la question suivante : comment les pays européens, et particulièrement la France, ont-ils fait face, dans les 4 dernières années, aux grandes mêmes forces, le plus souvent antagonistes ?

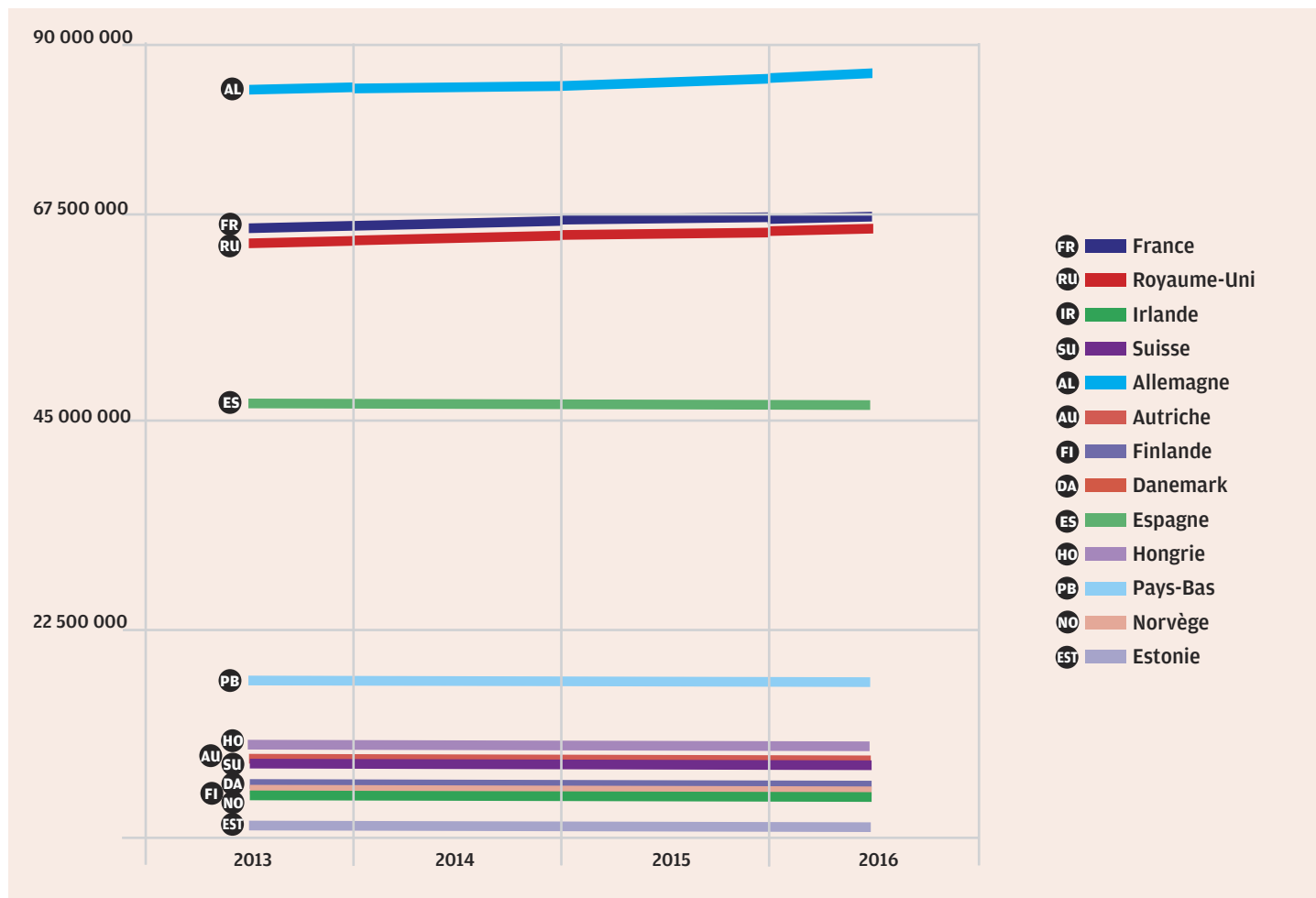
- **l'augmentation de la population étudiante**,
- **la tension sur les budgets des Etats**, et donc en cascade sur les budgets de l'Enseignement supérieur et des bibliothèques,
- **la transformation numérique**, qui bouleverse à la fois l'offre des bibliothèques, notamment en dématérialisant les supports (avec l'augmentation subie des dépenses associées), et les usages des publics étudiants, désormais en majorité des digital natives,
- **la transformation de la pédagogie**, qui peut impliquer de nouveaux services à rendre par les bibliothèques aux usagers (ex. espaces de travail en groupe).

NB : Ce que nous appellerons ci-dessous la « moyenne européenne » correspond à la **moyenne des indicateurs des différents pays**, et non pas à une moyenne consolidant toutes les données des différents pays comme un seul pays. Une « moyenne européenne » présentée ci-dessous ne prend donc pas en compte les poids respectifs des différents pays (en nombre d'étudiants par exemple). C'est pour cela que **cette référence à la « moyenne européenne » est à considérer avec précaution**.

7.1. Les étudiants, public cible des bibliothèques

7.1.1. Une population européenne qui augmente légèrement, comme en France

(DO. Population)



Valeurs 2016

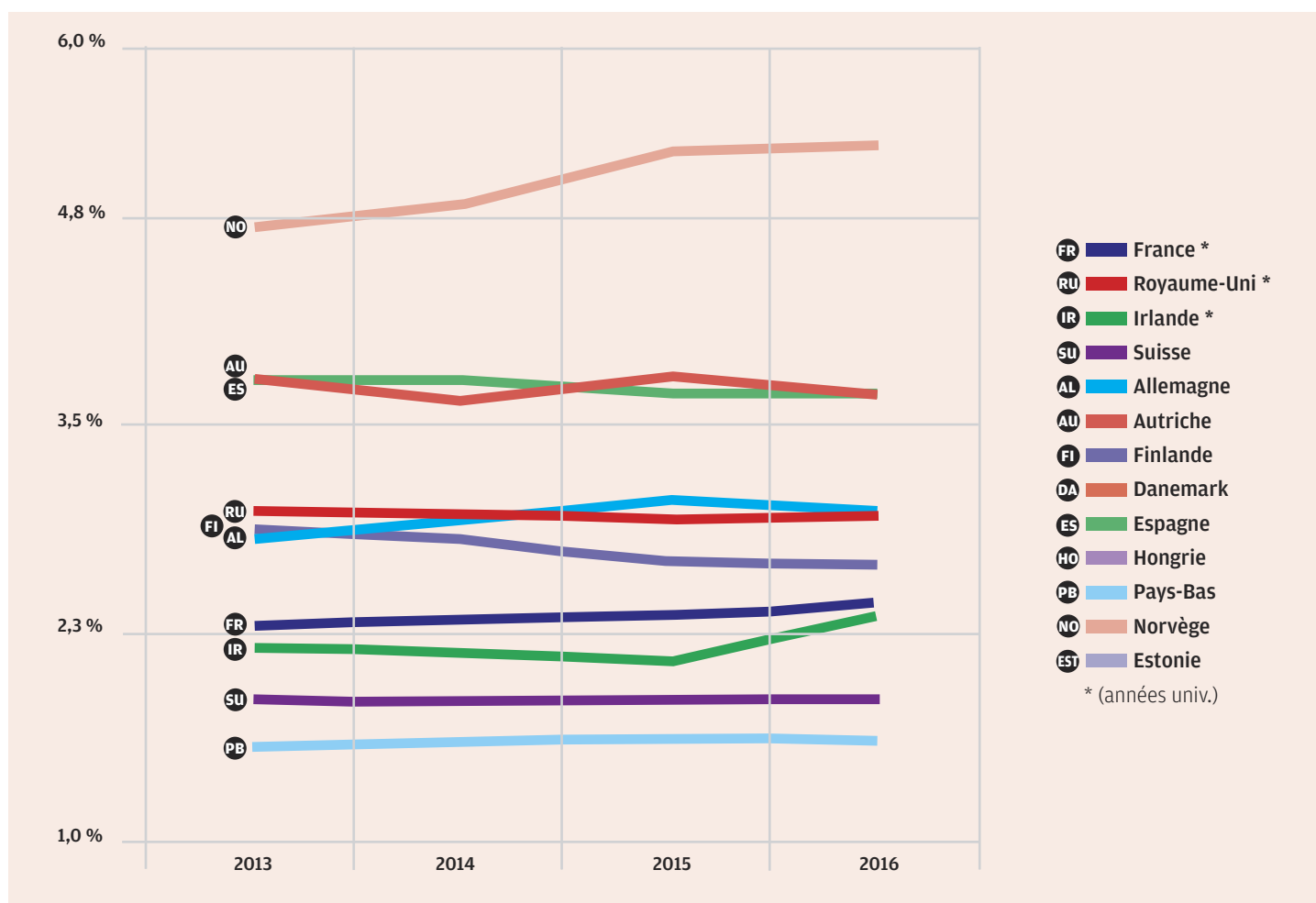
44 pays possèdent une population comprise entre 46 et 82 millions d'habitants : Espagne (46 millions), Royaume-Uni (65 millions), France (66 millions), Allemagne (82 millions). Les autres pays de l'enquête rassemblent entre 1,3 et 10 millions d'habitants et 16 millions d'habitants pour les Pays Bas.

Evolutions 2013-2016

La population totale des pays européens concernés par l'étude augmente très légèrement (+1,6% sur 2013-2016), à peine plus en France (+1,8%). Parmi les 4 plus grands pays, seule l'Espagne connaît une légère baisse de sa population.

7.1.2. Une population étudiante qui se renforce, particulièrement en France

(10. Nombre d'étudiants (des établissements de l'étude) / Population du pays (%)) ■



Remarques sur les données

Rappelons que la population étudiante prise en compte en France ne concerne que celle des établissements présents à la fois dans l'ESGBU (données bibliothèques) et le fichier SISE (données étudiants). Il y a donc en France davantage que 1,7 millions d'étudiants, par exemple dans les grandes écoles de commerce ou d'ingénieur, ou dans les écoles d'enseignement professionnel (agricole, soins infirmiers...), dont les données ne sont pas présentes dans l'ESGBU. Au total le MESRI estime à 2,5 millions l'ensemble des étudiants français.

Il manque les données sur les étudiants de 3 pays (Danemark, Hongrie, Estonie) pour produire un réel total et une moyenne européenne sur les pays de l'étude, mais pour les autres pays on arrive à plus de 9 millions d'étudiants, et à une moyenne de 2,9% d'étudiants dans la population.

Valeurs 2016

Les 4 plus grands pays comptent entre 1,5 et 2,5 millions d'étudiants : Espagne (1,7 millions), France (1,7 millions), Royaume-Uni (1,9 millions), Allemagne (2,4 millions). Les autres pays rassemblent entre 140.000 et 333.000 étudiants.

Evolutions 2013-2016

La proportion d'étudiants dans la population augmente en moyenne en Europe (+2,5%), particulièrement en France (+6,9% du taux d'étudiants dans la population, avec, pour les établissements intégrés dans l'étude, une

augmentation de 8,8% du nombre d'étudiants, soient près de 135.000 étudiants supplémentaires entre 2013 et 2016), mais aussi en l'Allemagne (+5,6% avec +7,8% du nombre d'étudiants), sachant que ce taux baisse à peine au Royaume-Uni (-0,5%, malgré une hausse de 1,1% du nombre d'étudiants) et en Espagne (baisse à la fois nombre d'étudiants et de la population). La « pression étudiante » augmente donc sensiblement plus en France.

7.1.3. Une évolution du nombre de personnels académiques difficile à comparer en l'état

Parmi les 4 pays du premier groupe, la France se distingue par un nombre nettement moins élevé de personnels académiques. Ceci s'explique par le fait que ces chiffres correspondent uniquement aux données disponibles dans le fichier GESUP (personnels titulaires MCF et PU, hors contractuels et PRCE). Ce chiffre est donc sous-estimé pour la France.

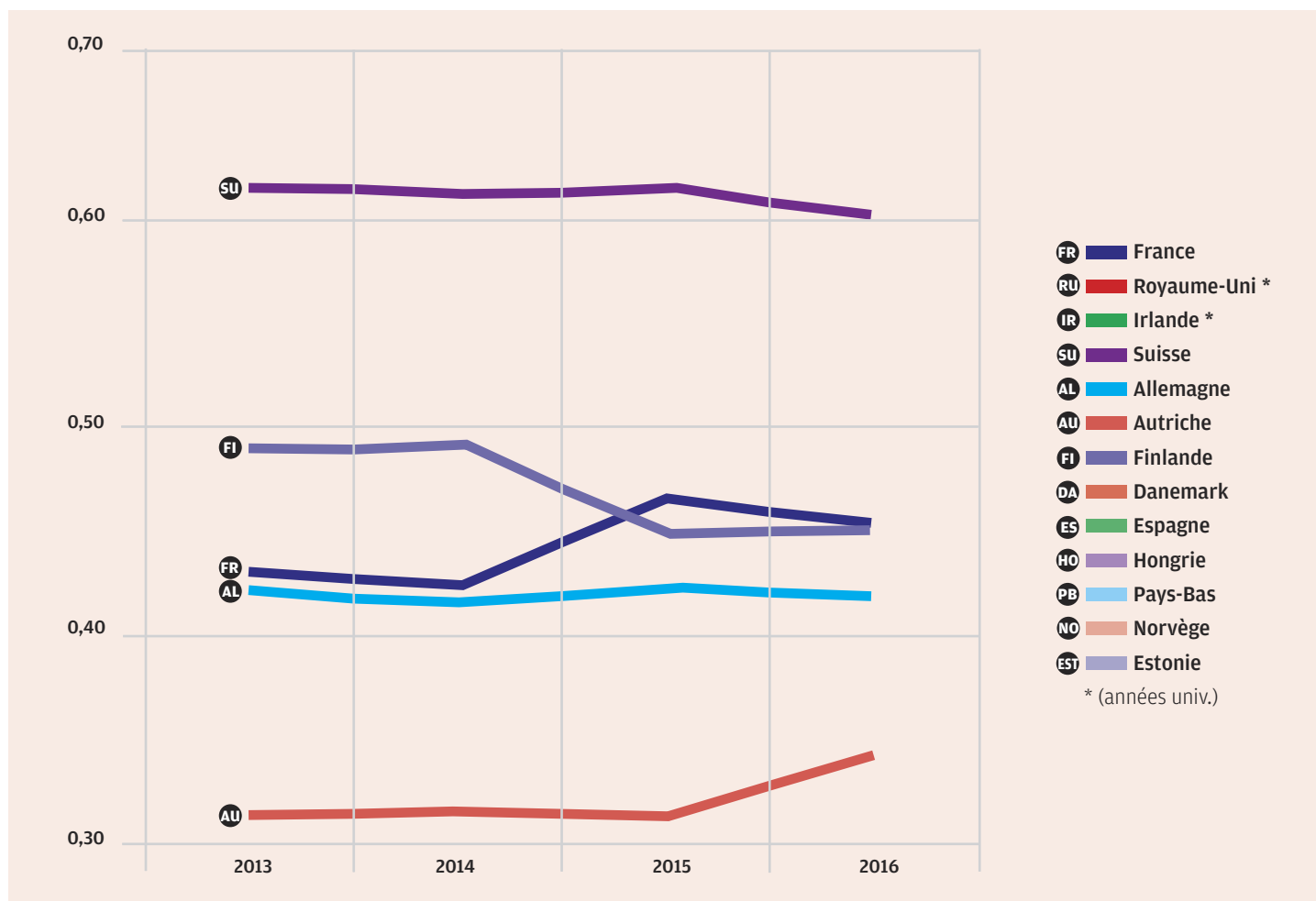
Les données de la Norvège et de la Finlande contiennent des personnels non académiques (leurs effectifs sont donc un peu surestimés).

L'évolution constatée en France (très légère baisse de 0,3%) - alors qu'au Royaume-Uni, en Allemagne et en Espagne cette population augmente sensiblement (+9% en Allemagne et +5% en Royaume-Uni et en Espagne) - n'est donc représentative que de la forte tension sur les enseignants-chercheurs titulaires dans l'enseignement supérieur français.

7.2. Les bibliothèques physiques

7.2.1. Les surfaces pour le public ont augmenté en France, ce qui a permis de rattraper la moyenne européenne et de compenser (jusqu'en 2015) l'augmentation des étudiants

(I1. Superficie pour le public / Nb d'étudiant) ■





Remarques sur les données

Concernant les surfaces de bibliothèques, l'étude a privilégié la « superficie pour le public », sachant que la « superficie totale » peut recouvrir des fonctions plus ou moins mutualisées avec l'établissement (ex. bureaux fonctions support, locaux informatiques) ou plus ou moins externalisées (ex. magasins de conservation).

Mais la superficie pour le public n'est disponible que pour 5 pays (France, Suisse, Allemagne, Autriche, Finlande), elle est notamment absente pour le Royaume-Uni et l'Espagne.

Valeurs 2016

La France est juste en dessous de la moyenne européenne : 0,45 m² / étudiant vs 0,46 m² / étudiant. En France, le total national masque évidemment les disparités entre les disciplines, ou entre Paris, l'Ile-de-France et la province.

Evolutions 2013-2016

L'évolution européenne est difficilement lisible sur 5 pays seulement, mais on constate :

- une très légère diminution en Allemagne (-0,4%),
- **une amélioration réelle de la situation française (+5,6%), permise certainement par la vague des constructions, mais qui s'est érodée entre 2015 et 2016, années où l'augmentation du nombre d'étudiants a été la plus forte** (et ce malgré l'augmentation des surfaces).

Cette situation devrait donc se dégrader, au fur et à mesure de l'augmentation régulière du nombre d'étudiants, et donc particulièrement en France.

Pistes de réflexions

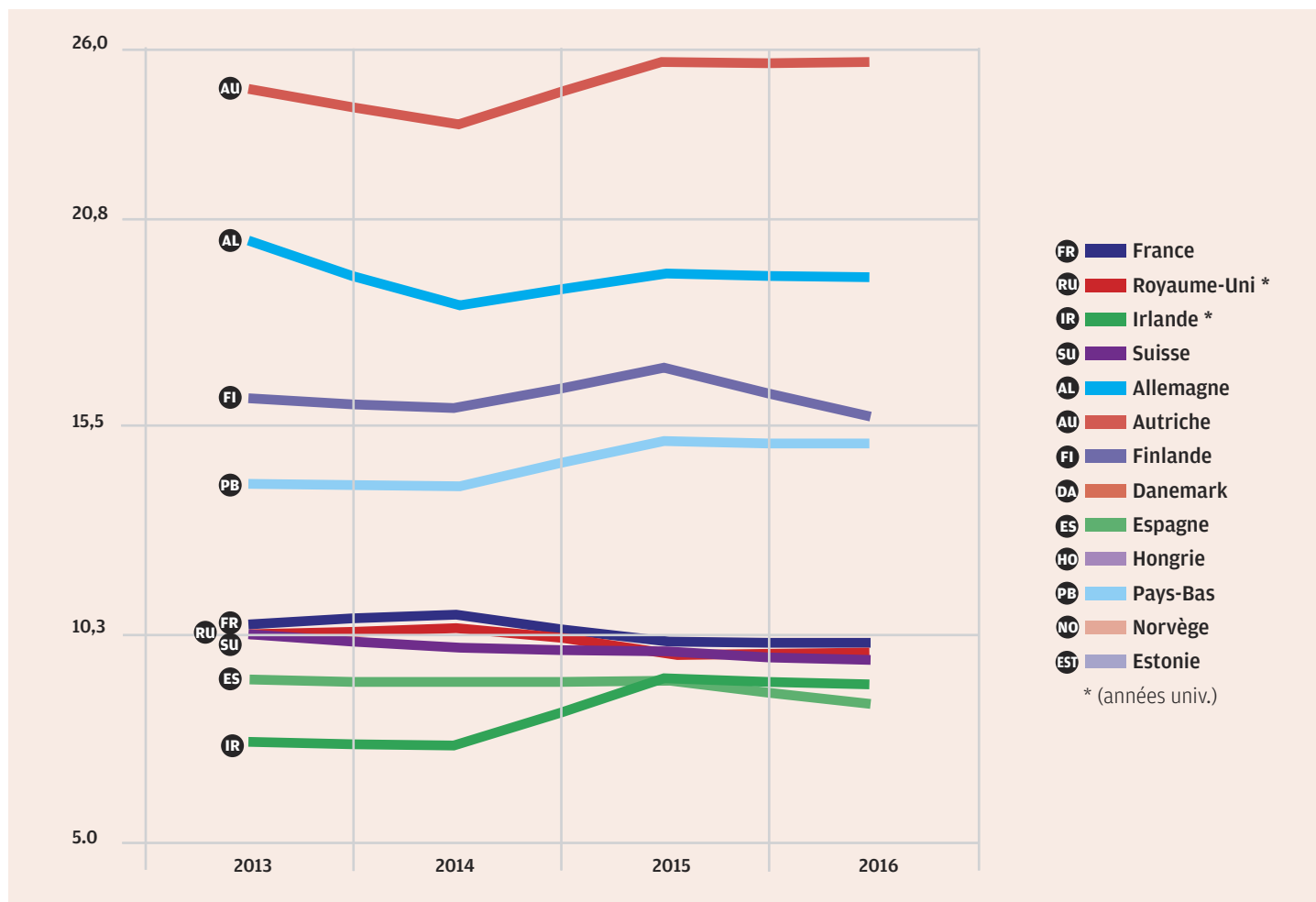
En cas d'absence de nouveaux projets de construction, l'enjeu serait donc de trouver des solutions d'aménagement pour augmenter la surface proposée au public dans la même surface totale, ce qui est souvent difficile (les surfaces de bureaux ou de magasins ne sont pas aisément transformables en surfaces au public) sauf à trouver des surfaces hors des bibliothèques, dans le cadre d'un rapprochement de l'utilisation de la documentation dans la pédagogie.

NB : en France en 2016, 57% des surfaces des bibliothèques sont consacrées au public (48% en Allemagne, 40% en Suisse).

Naturellement la disponibilité des surfaces proposées au public doit être évaluée avec l'amplitude des horaires d'ouverture.

7.2.2. L'offre de places a augmenté dans les 4 grands pays, ce qui a permis en France, qui est au-dessus de la moyenne européenne, de compenser (jusqu'en 2015) l'augmentation des étudiants

(I2. Nb d'étudiants / Nb de places) ■



Remarques sur les données

L'offre en places doit bien sûr être mise en perspective avec les heures et les jours d'ouverture des bibliothèques (voir ci-dessous). Un indicateur sur les « places ouvertes » aurait donc eu plus de sens, mais en l'état il est impossible à obtenir dans la mesure où les heures et les jours d'ouverture ne sont généralement disponibles dans les autres pays que pour la « bibliothèque principale » (main library) et que cette notion n'existe pas en France dans l'ESBU.

Valeurs 2016

En ce qui concerne les places, la France est « au-dessus » (au sens plus favorable) de la moyenne européenne : 10,1 étudiants / place vs 13,5 étudiants / place.

NB : sur le périmètre le plus large des établissements d'enseignement supérieur, avec 2,5 millions d'étudiants, le MESRI aboutit à 12 étudiants / place.

La situation française est sensiblement au même niveau que le Royaume-Uni (9,7 étudiants / place), mais bénéficie d'une situation **nettement plus favorable que celle de l'Allemagne** (19 étudiants / place).

Evolutions 2013-2016

L'évolution européenne est globalement stable, mais la situation française s'améliore un peu entre 2013 et 2016 (-3,1%), même si elle se dégrade entre 2015 et 2016 (+1,9%), années où l'augmentation du nombre d'étudiants a été la plus forte (et ce malgré l'augmentation des places).

Donc comme pour les surfaces au public, cette situation devrait donc continuer à se dégrader, au fur et à mesure de l'augmentation régulière du nombre d'étudiants, et donc particulièrement en France.

Pistes de réflexions

En cas d'absence de nouveaux projets de construction, l'enjeu serait donc de trouver des solutions d'aménagement pour augmenter le nombre de places dans la même surface proposée au public (ce qui est possible par exemple en questionnant l'offre de collections en libre-accès et en « présentant moins pour présenter mieux », en particulier en relation avec la baisse constatée des emprunts de documents sur support, cf. ci-après).

Des surfaces pourraient également être recherchées hors des bibliothèques, dans le cadre d'un rapprochement de l'utilisation de la documentation dans la pédagogie.

7.2.3. L'offre de places de travail en groupe a nettement progressé en France

(I24. Nb de places en groupe / Nb de places assises (%)) ■



Valeurs 2016

Cet indicateur n'a pas été jugé prioritaire dans la mesure où seuls 3 pays suivent le nombre de places de travail en groupe (Espagne, France, Finlande), mais on note que, en France, 10% des places sont consacrées au travail en groupe, comme en Espagne.

Evolutions 2013-2016

En France, l'indicateur a nettement augmenté : +31%.

Le besoin en nombre de places en groupe se renforcera encore au fur et à mesure de la transformation de la pédagogie des universités qui privilégient de plus en plus le travail en mode projet et donc en groupe. La situation

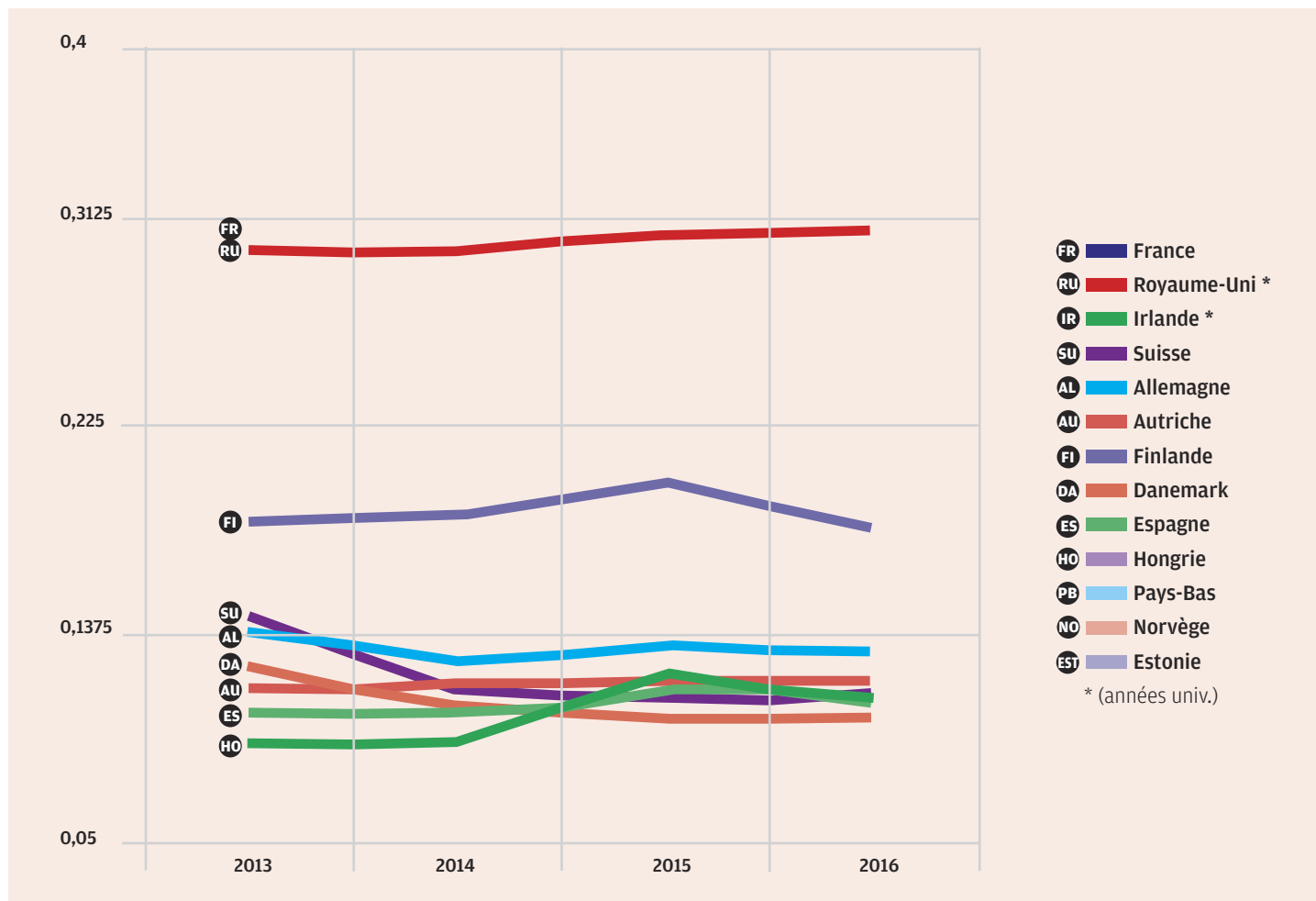
de la Finlande avec environ 20% de places de travail en groupe constitue donc peut être un objectif.

Pistes de réflexions

Ces nouveaux besoins liés à la transformation pédagogique imposeront de trouver des solutions d'aménagement adaptées (quels espaces reconverter en salles de travail en groupe notamment hors les bibliothèques ?).

7.2.4. L'offre de postes informatiques au public se maintient en Europe

(I23. Nb de postes informatiques publics / Nb de places assises) ■



Valeurs 2016

Cet indicateur n'a pas été jugé prioritaire, notamment parce que la donnée n'existe pas en France. Mais il est intéressant de relever que le taux d'équipement est relativement homogène entre pays, compris entre 10% et 13% des places, sauf pour le Danemark (18%) et le Royaume-Uni où il est très haut (31%).

Evolutions 2013-2016

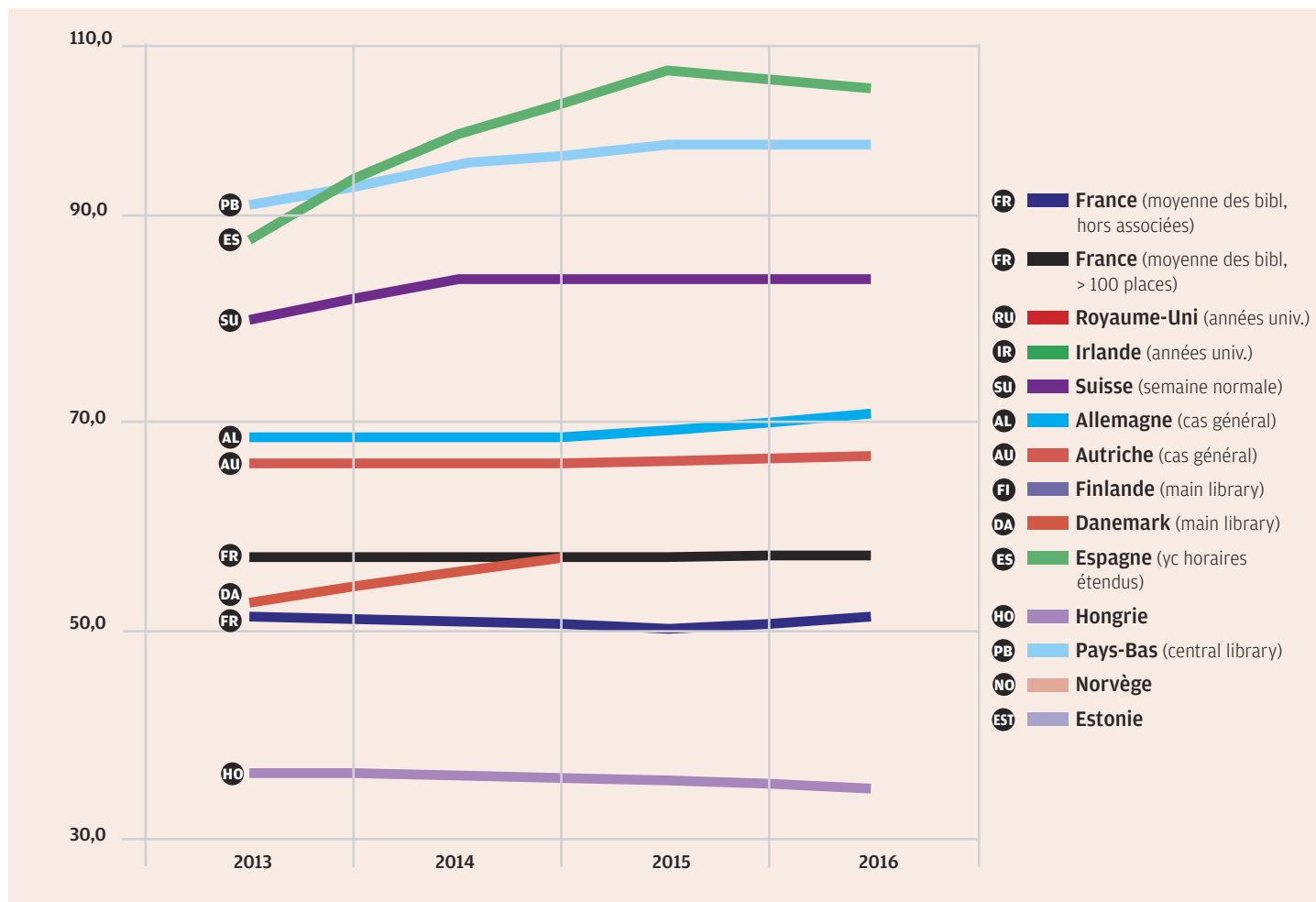
Il est très intéressant de constater « seulement » une légère baisse globale de cet indicateur (-4,1%), et même une progression au Royaume-Uni, alors qu'on aurait pu s'attendre à une forte baisse, en raison de la progression de l'équipement personnel de l'étudiant.

Pistes de réflexions

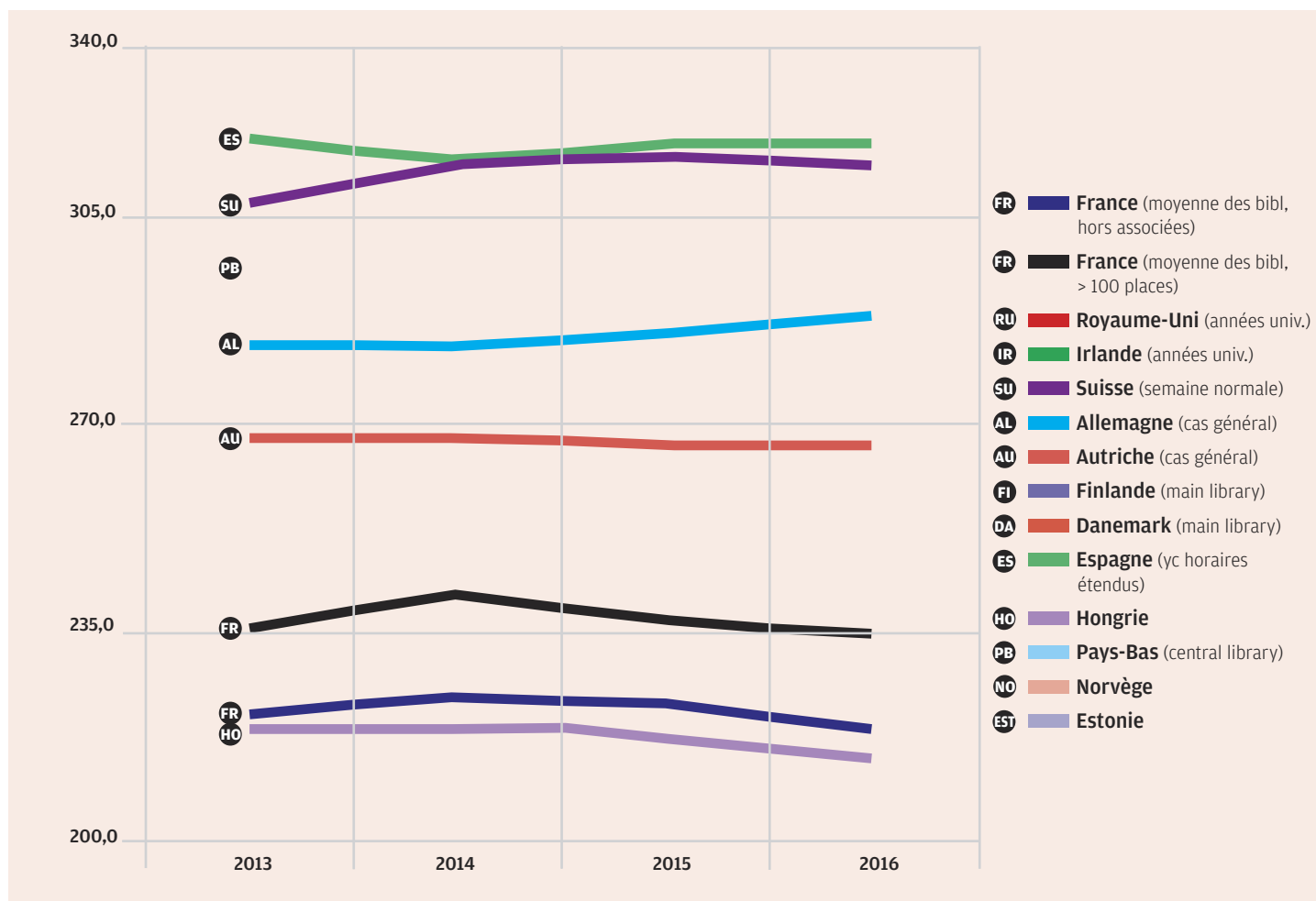
Eu égard à la forte pression sur les places de travail (individuelles ou de groupe) exposée ci-dessus, il est clair que la solution en France ne consistera pas à mobiliser davantage des places assises avec des postes informatiques fixes. Mais il existe des solutions que de nombreuses bibliothèques ont développées et qui reposent sur des prêts d'ordinateurs portables.

7.2.5 Des heures et des jours d'ouverture difficiles à comparer, mais en l'état une situation française nettement inférieure à la situation européenne

(D15. Heures d'ouverture hebdomadaire à la bibliothèque principale (période normale) (moyenne))



(D16. Jours d'ouverture par an à la bibliothèque principale (moyenne)) ■



Remarques sur les données

Ces données, si elles sont stratégiques, sont assez difficiles à comparer d'un pays à l'autre :

- Pour la France, la notion de « bibliothèque principale » n'existe pas dans l'ESGBU ; c'est pourquoi, dans un premier temps, la moyenne des bibliothèques intégrées (hors bibliothèques associées) a été calculée ; puis dans un second temps a été calculée la moyenne pour les bibliothèques de plus de 100 places (comme pour le Rapport Annuel de Performance).
- Ces données n'existent pas pour le Royaume-Uni (qui compte seulement les bibliothèques ouvertes 24h/24, étape ultime des horaires élargis !),
- Les données de l'Espagne incluent les périodes étendues et pas les périodes normales (leurs données sont donc surévaluées par rapport aux autres pays),
- Les données de la Finlande ont été écartées : certains établissements ont ajouté les données de toutes leurs bibliothèques (avec au final plus d'heures que d'heures possibles dans une semaine ou de jours possibles dans une année...), avec donc l'impossibilité de calculer une moyenne nationale.

Valeurs 2016

Au final la situation française, même en considérant les bibliothèques de plus de 100 places seulement, reste très en deçà de la situation de tous les autres pays européens (sauf la Hongrie) :

- en France (plus de 100 places) (2016) : 59 h / semaine et 235 j / an,
- en moyenne en Europe (2016) : 67,5 h / semaine et 266 j / an

- en Allemagne (2016): 70 h / semaine et 290 j / an,
- en Suisse (2016) : 85 h / semaine et 318 j / an,
- aux Pays-Bas (2015) : 98 h / semaine (nb de j/ an non fourni).

NB : le MESRI dispose d'une mesure à 61 h / semaine (et pas 59 h / semaine) et sur une moyenne européenne (sur l'ensemble des pays) à 65 h / semaine.

Evolutions 2013-2016

Ce qui frappe également sur la situation française, ce sont les évolutions des heures d'ouverture hebdomadaires : **une très faible progression en France** (+0,8% sur 2013-2016), mais **avec des augmentations un peu plus sensibles presque partout ailleurs**, (+2,3% en Allemagne et +5,5% en Suisse sur 2013-2016, +6,5% aux Pays-Bas sur 2013-2015).

Sur les jours d'ouverture, on constate même en France une diminution de 1,1% alors que l'Allemagne augmente de 1,5%.

Pistes de réflexions

Pour la France, il est ici évidemment nécessaire de faire référence au plan « bibliothèques ouvertes »⁽²⁾ qui produira ses effets sur 2017 et 2018, à mesurer lors de la réactualisation de l'étude.

Si l'augmentation des heures et jours d'ouverture dans les bibliothèques françaises constitue théoriquement un objectif, il est nécessaire d'évaluer pratiquement l'adéquation des horaires et du calendrier avec les besoins réels des usagers (c'est ce que font déjà beaucoup de BU) :

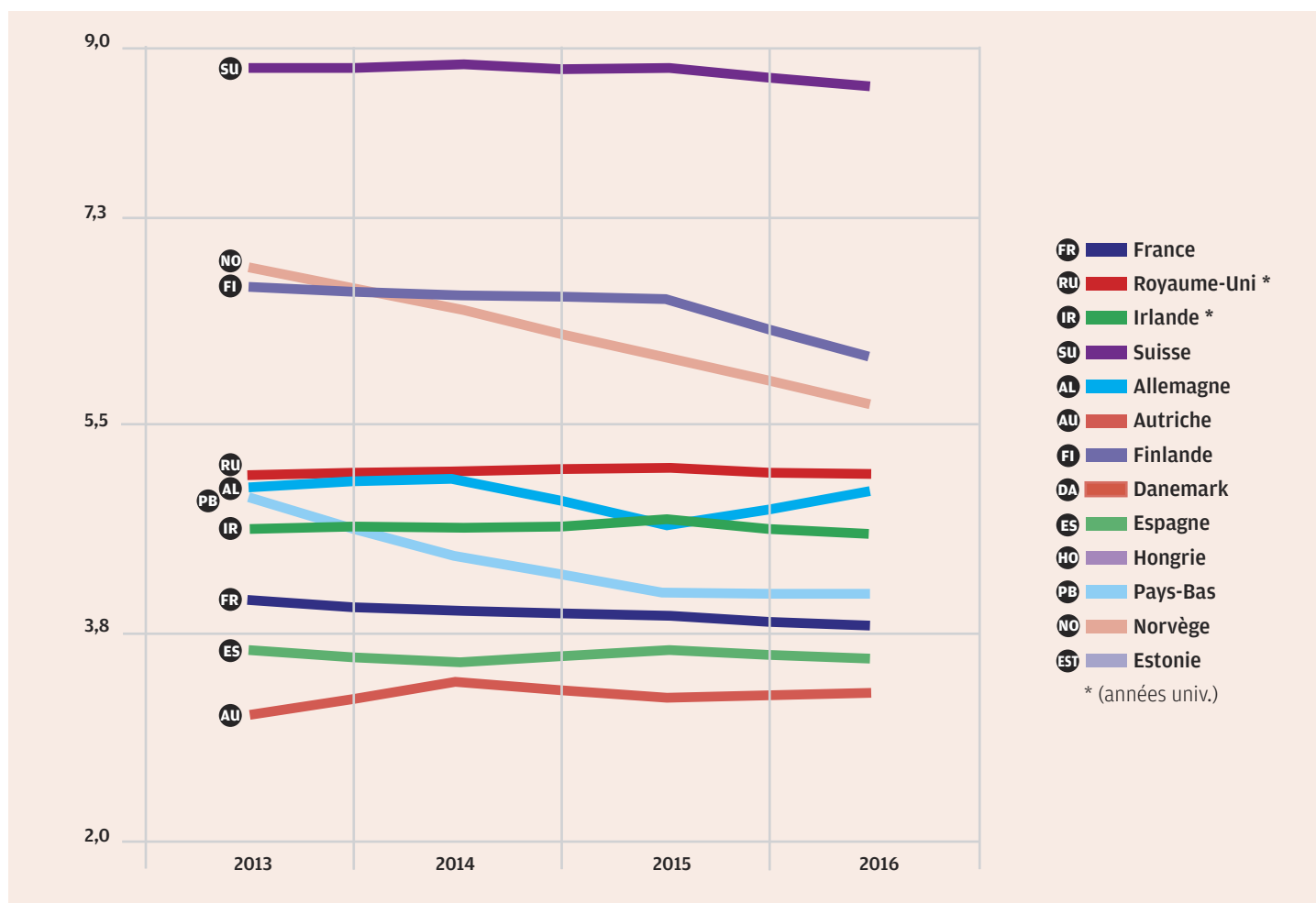
- pour évaluer les jours d'ouverture des bibliothèques, il faudrait les rapporter au calendrier universitaire (plutôt « compact » en France) : il n'est en effet pas toujours utile d'ouvrir toute l'année, toutes les bibliothèques ; aux périodes universitaires creuses (congés, rattrapage), seules quelques bibliothèques peuvent rester ouvertes (et pas forcément la bibliothèque principale),
- pour évaluer les heures d'ouverture des bibliothèques, il faudrait les rapporter aux rythmes de vie des étudiants sur le campus : il n'est en effet pas toujours utile d'ouvrir toute la journée toutes les bibliothèques ; aux périodes creuses (soir, WE), seules quelques bibliothèques pourraient rester ouvertes (et pas forcément la « bibliothèque principale », mais des bibliothèques de centre ville, bien desservies par les transports, avec une sécurisation possible, des possibilités de restauration, etc. ce qui est directement lié à la qualité d'aménagement des locaux).

(2) <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid29939-cid116394/plan-bibliotheques-ouvertes-ameliorer-l-accueil-des-etudiants-en-bibliotheques-universitaires.html>

7.3. Les ressources humaines des bibliothèques

7.3.1. Pour les ETP : en France, une situation inférieure à la moyenne européenne, et une augmentation qui ne compense pas l'augmentation étudiante

(I3. Nb de personnels (ETP) / 1000 étudiants) ■



Valeurs 2016

La France est nettement en dessous de la moyenne européenne : 3,8 ETP / 1000 étudiants vs 5,0 ETP / 1000 étudiants, avec pour les autres grands pays :

- l'Allemagne : 4,9 ETP / 1000 étudiants,
- le Royaume-Uni : 5,1 ETP / 1000 étudiants,
- l'Espagne : 3,5 ETP / 1000 étudiants.

NB : les ETP français contiennent tous types de personnel, y compris les contractuels, les vacataires et moniteurs étudiants.

Evolutions 2013-2016

La situation se dégrade dans presque tous les pays (-5,3% au total) - sauf pour le Royaume-Uni qui augmente très légèrement - et notamment en France (-6% sur 2013-2016), et ce, malgré une augmentation de 2,3% des ETP, en raison donc d'une hausse des étudiants.

Pistes de réflexions

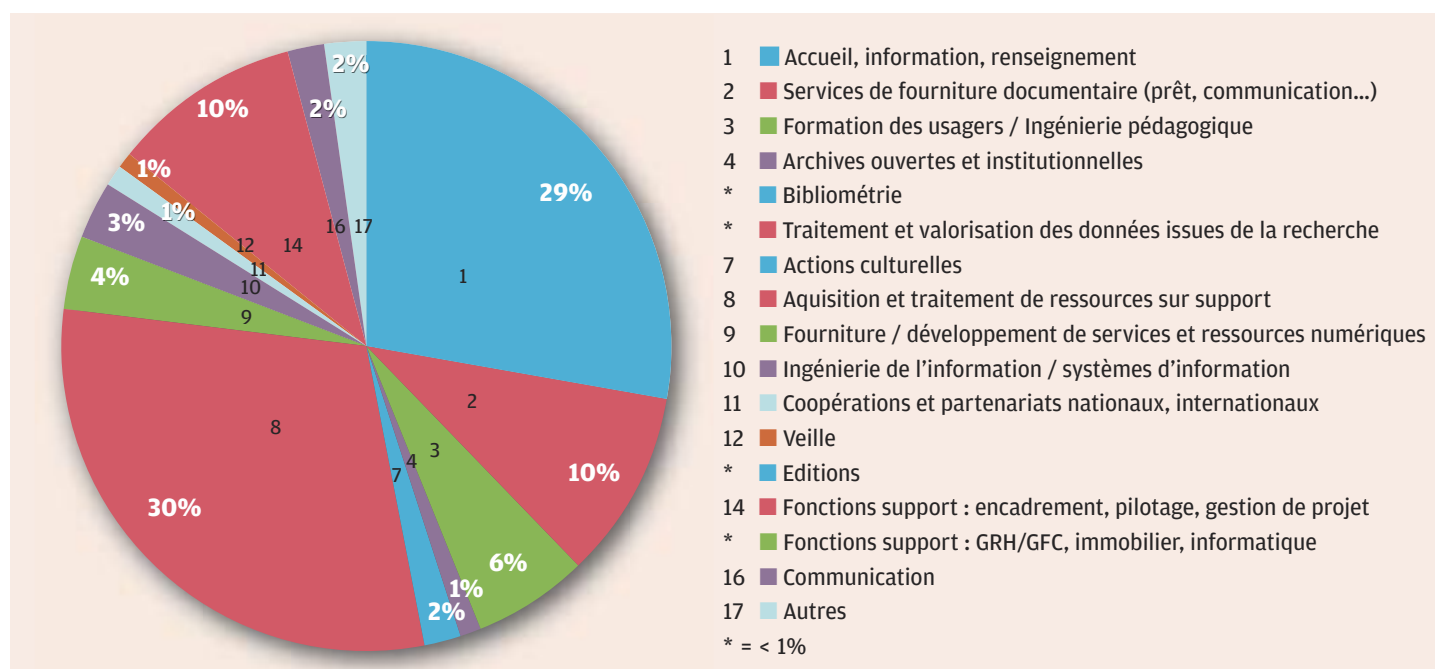
Pour améliorer cet indicateur, et pour compenser la grande difficulté actuelle à créer des emplois supplémentaires de personnels titulaires et contractuels, des pistes pour « faire plus avec autant » sont aujourd'hui fréquemment étudiées dans les bibliothèques.

Cet indicateur mériterait également d'être analysé par rapport :

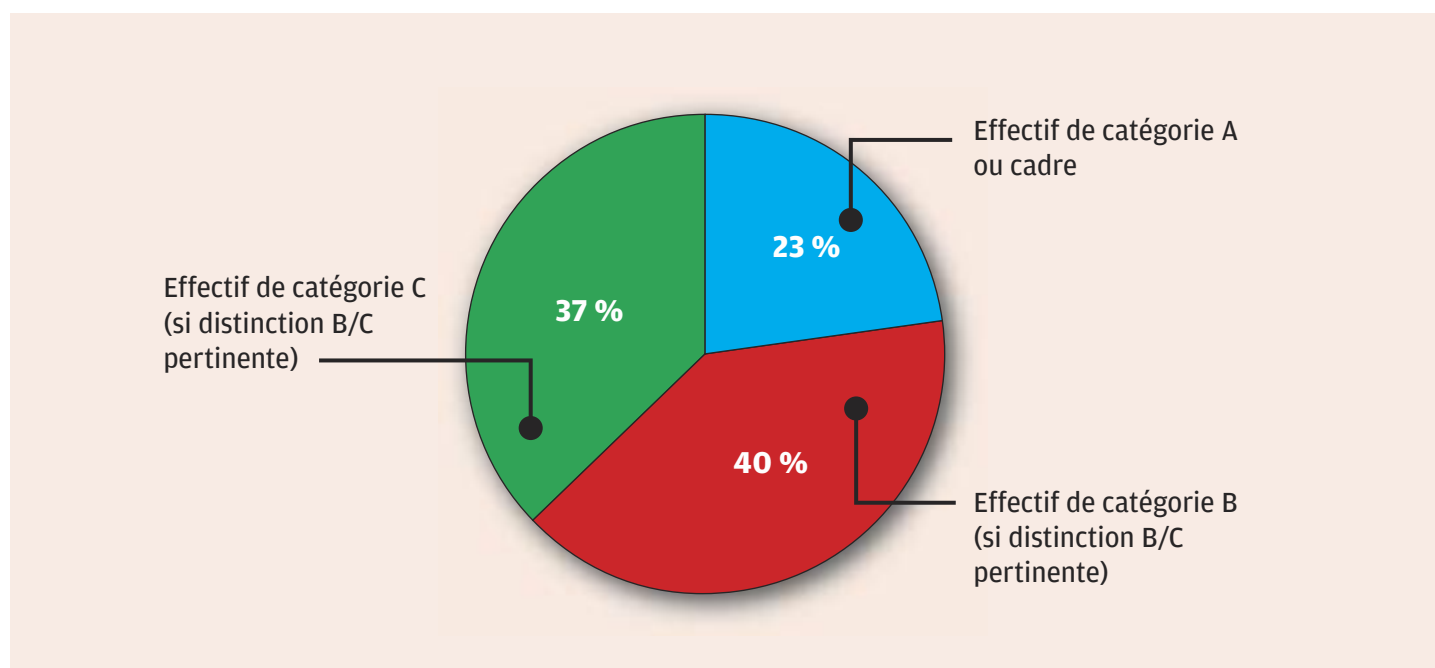
- aux activités réalisées,
- aux taux d'encadrement (c'est à dire avec les catégories A-B-C des personnels), y compris avec l'analyse du recours aux vacataires et à l'emploi étudiant des différents pays.

Hélas les données communes actuelles ne permettent pas de pousser l'étude sur ces axes d'analyse.

Activités en France en 2016 (% des ETP)

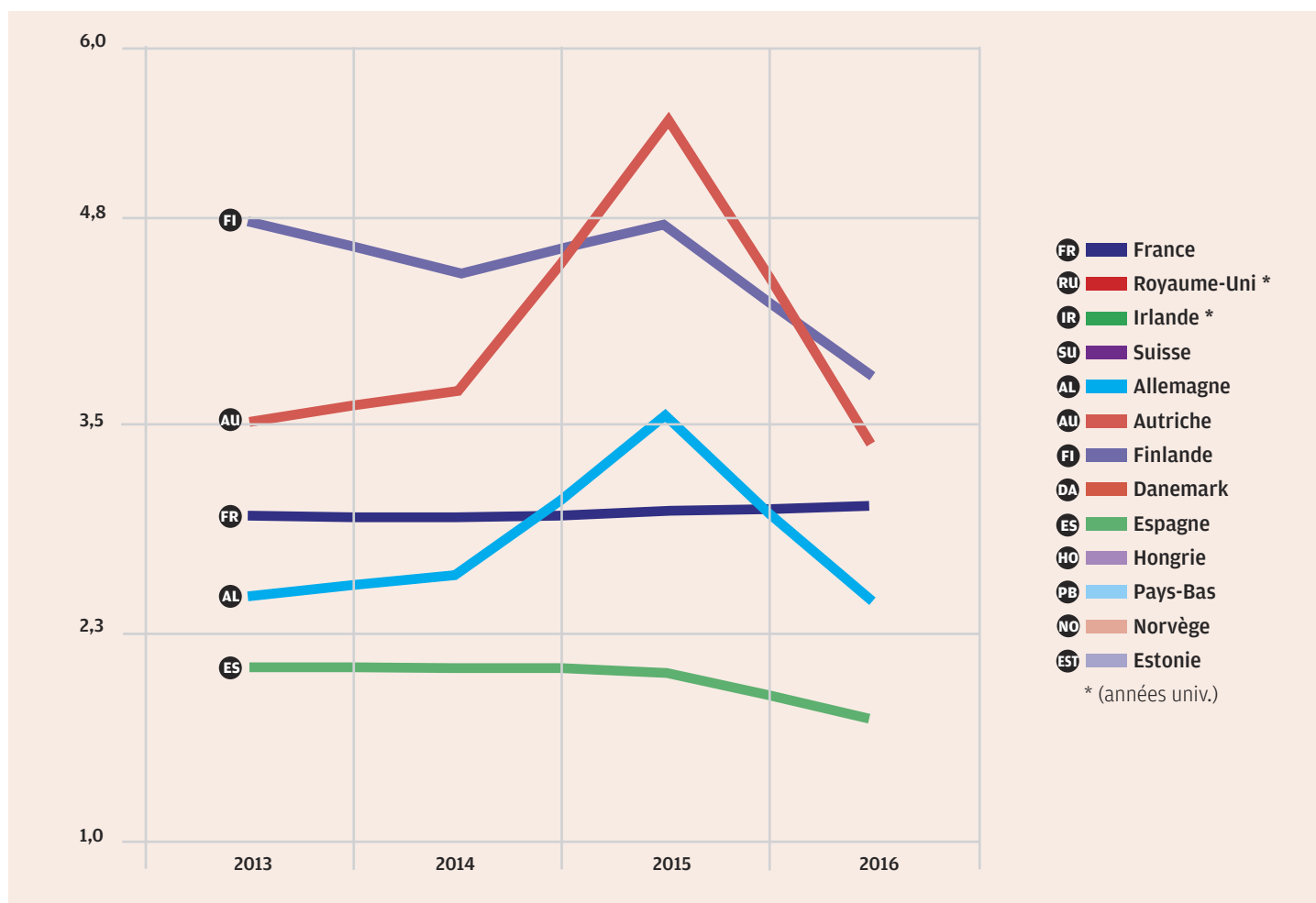


Structure des emplois en France en 2016 (hors emploi étudiant)



7.3.2. Pour la formation continue : l'effort français (relatif)

(I20. Nombre de jours de formations professionnelles / Nb de personnels (ETP) / an) ■



Remarques sur les données

Cet indicateur n'a pu être produit que pour 5 pays : France, Allemagne, Autriche, Espagne (depuis 2015), Finlande. La donnée de 2015 en Allemagne est peut être à revoir (un pic normal ou pas ?).

Pour la France, cette donnée est sans doute un peu sous-estimée dans la mesure où les formations ne concernent sauf exception que les personnels titulaires et contractuels mais que les ETP utilisés ici intègrent les vacataires.

Valeurs 2016

La France est un peu au-dessus de la moyenne européenne : 3 j de formation / ETP vs 2,8 j de formation / ETP en moyenne, l'Allemagne est en dessous de cette moyenne (2,5 j de formation / ETP).

Evolutions 2013-2016

La situation de la France est la seule à s'améliorer (+4,6%), alors même que les personnels y ont augmenté de 2,3%, quand elle se détériore ailleurs : un peu en Allemagne (-0,6%, avec des personnels qui ont augmenté de 7,2%) et surtout en Espagne (-10,9%, mais les personnels ont diminué de 4,7%).

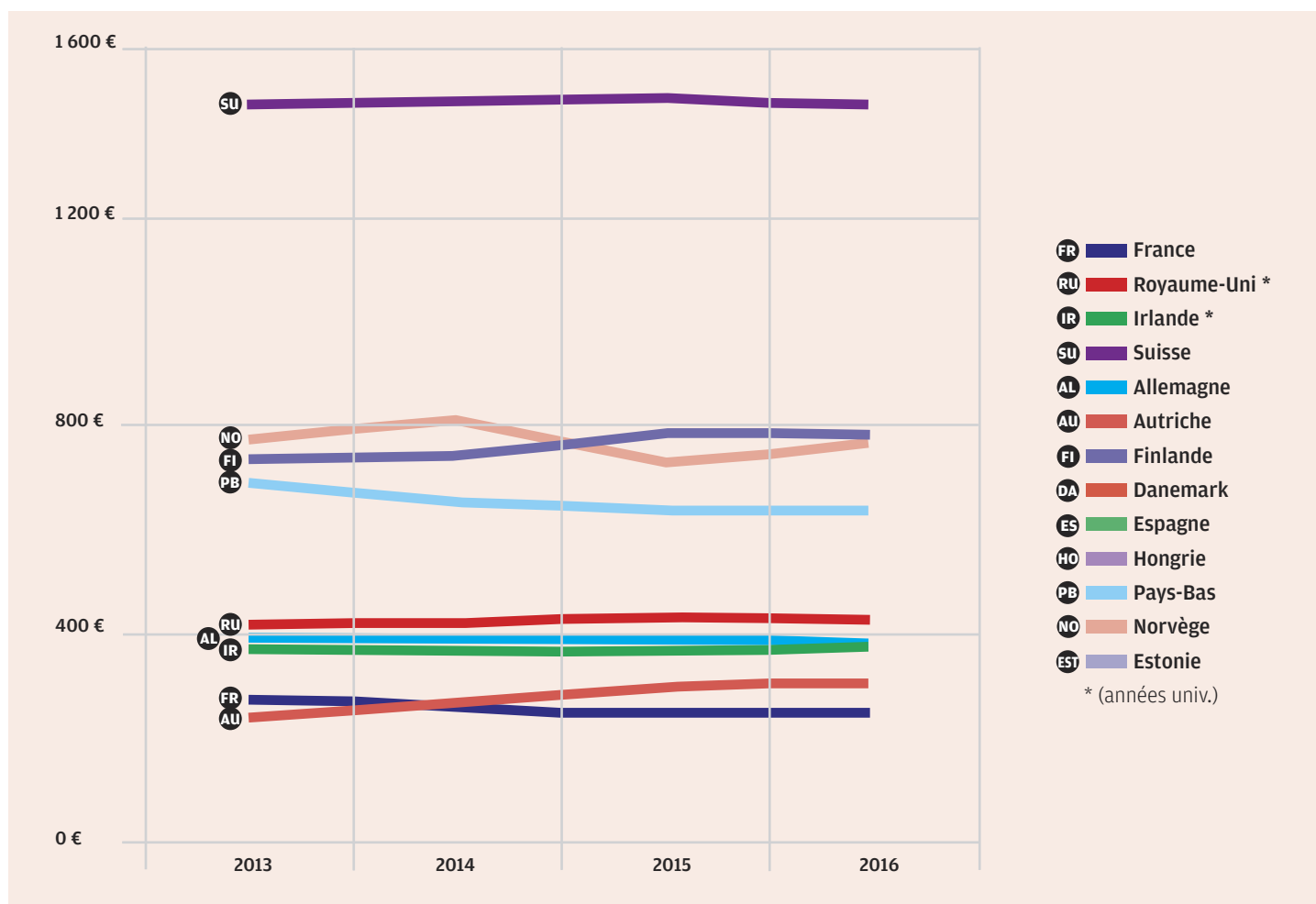
Pistes de réflexions

Malgré cette situation relative en apparence favorable, un renforcement de l'effort reste certainement nécessaire en France, eu égard aux enjeux de l'augmentation des compétences des personnels (pour la productivité, mais aussi pour les nouveaux usages, pour accompagner la transition bibliographique vers de nouveaux formats, etc.).

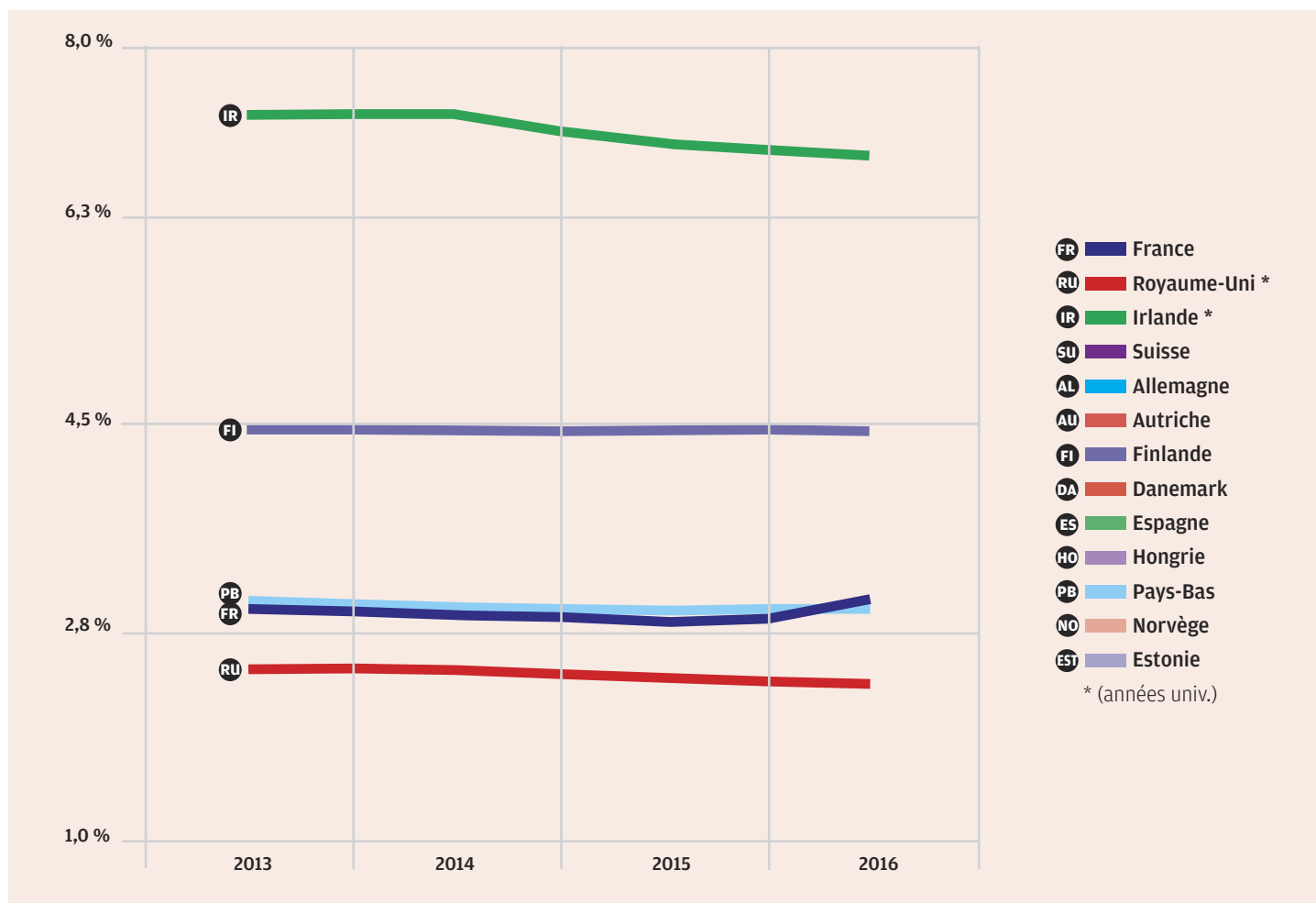
7.4. Les ressources financières des bibliothèques

7.4.1. Les dépenses totales des bibliothèques : en France, une situation inférieure à la moyenne européenne et une augmentation qui ne compense pas l'augmentation de la population étudiante

(I13. Dépenses totales de la bibliothèque (avec masse salariale) / Nb d'étudiants) ■



(I15. Dépenses totales de la bibliothèque / Dépenses de l'établissement (%)) ■



Remarques sur les données

On rappelle que pour toutes les dépenses, il aurait été nécessaire de moduler les analyses en fonction du coût du travail et du coût d'achat des ressources documentaires (les 2 principaux postes de dépense dans les budgets) dans les différents pays.

Ceci explique par exemple certainement dans une large mesure la position très haute de la Suisse dans tous les indicateurs de dépenses totales (1495 € / étudiant).

Les données de dépenses totales ne sont pas disponibles pour l'Espagne.

Concernant l'indicateur Dépenses totales de la bibliothèque / Dépenses de l'établissement :

- il est à prendre avec précaution en France (3,1%), car il repose sur des données partielles : il manque un nombre significatif d'établissements dans les dépenses des établissements (l'indicateur français est donc surestimé),
- il n'est pas disponible en Allemagne et en Espagne.

Pour la France, il serait intéressant d'utiliser les données de la LOLF (loi organique relative aux lois de finances) avec les programmes 150 (Universités) et 150.5 (toutes les bibliothèques financées par l'enseignement supérieur)

Valeurs 2016

Concernant la dépense par étudiant, la France est nettement en dessous de la moyenne européenne : 272 € / étudiant vs 503 € / étudiant en moyenne (hors Suisse), avec pour les autres grands pays :

- l'Allemagne : 403 € / étudiant,
- Le Royaume-Uni : 450 € / étudiant,

La proportion des budgets bibliothèques dans un établissement en France est de l'ordre de 3% (sans doute un peu moins en réalité car les données sur les budgets des établissements ne sont pas complètes). A noter par exemple le ratio de 2,1% au Royaume-Uni (de 7,0% en Irlande).

Evolutions 2013-2016

En ce qui concerne la dépense par étudiant, la situation française se dégrade (-5,3%), sous la pression de l'augmentation étudiante, alors que les dépenses augmentent (+3,1%).

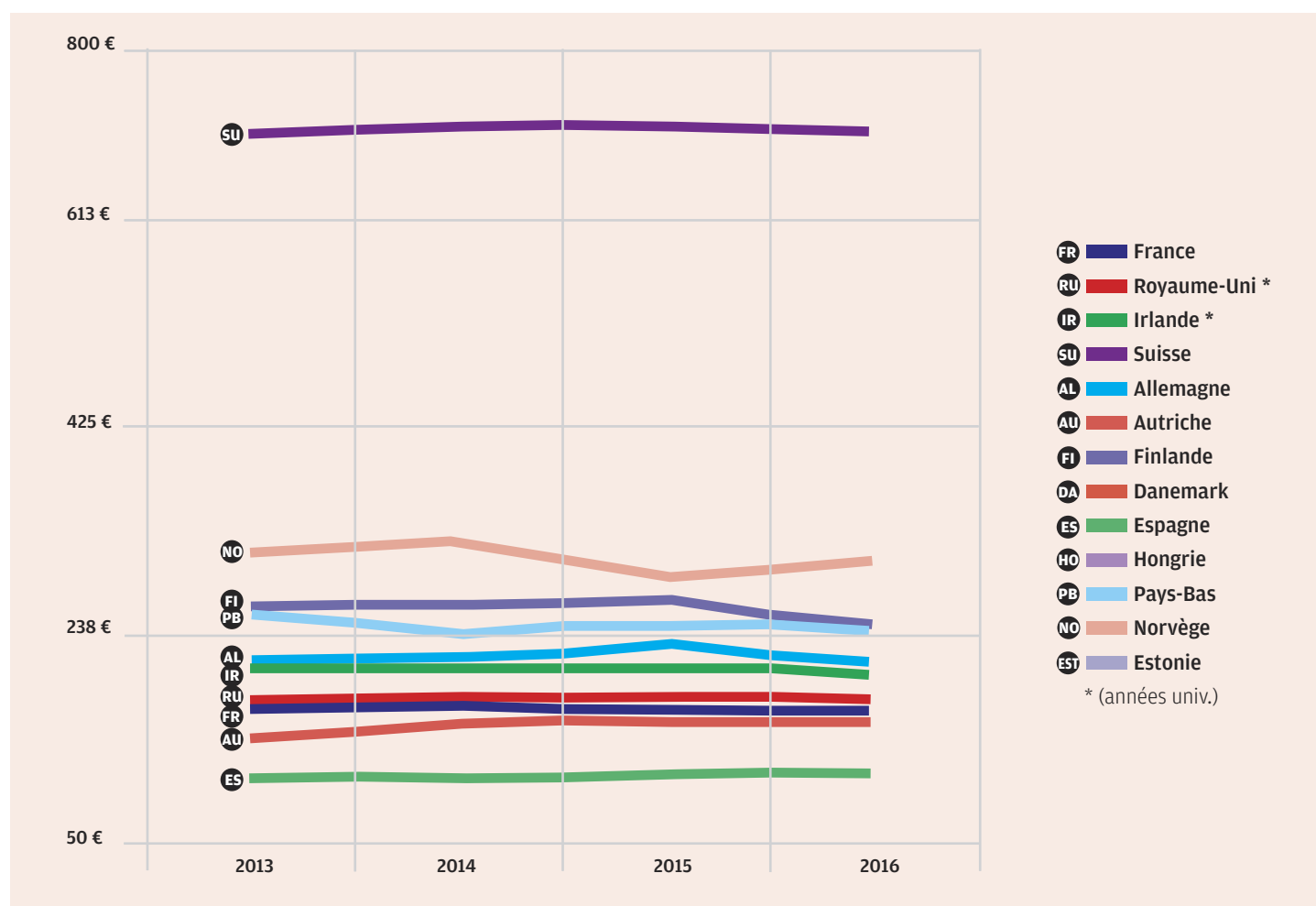
La situation européenne s'améliore légèrement (+1,2%), celle de l'Allemagne se dégrade (-1,1% malgré l'augmentation du nombre d'étudiants) tandis que la situation du Royaume-Uni s'améliore (+3,7%).

Pistes de réflexion

Il serait intéressant de comparer le % des budgets des bibliothèques dans les budgets des établissements par rapport au % du temps passé par les étudiants dans les bibliothèques par rapport au temps global passé sur le campus. Ce rapport mettrait en évidence l'effet de levier d'une dépense en bibliothèque : dépenser pour les bibliothèques (dans les documents, dans les espaces) constitue une des dépenses les plus visibles pour les étudiants.

7.4.2. Les dépenses de personnel : en France, une situation inférieure à la moyenne européenne et une augmentation qui ne compense pas l'augmentation de la population étudiante

(I16bis. Dépenses de personnel / Nb d'étudiants et d'enseignants-chercheurs) ■



Remarques sur les données

Particulièrement pour les dépenses de personnel, il serait nécessaire de moduler les analyses en fonction du coût du travail dans les différents pays (dans la fonction publique) ce qui explique par exemple certainement dans une large mesure la position très haute de la Suisse (838 € / étudiant !).

Valeurs 2016

La France est nettement en dessous de la moyenne européenne : 178 € / étudiant vs 232 € / étudiant en moyenne (hors Suisse), avec pour les autres grands pays :

- l'Allemagne : 230€ / étudiant,
- le Royaume-Uni : 202€ / étudiant,
- l'Espagne : 122€ / étudiant.

Evolutions 2013-2016

La situation se détériore en France (-4,2%), malgré l'augmentation des dépenses de personnel (+4,3%), sachant qu'elle s'améliore dans les autres grands pays : 0,3% pour l'Allemagne, +2,7% pour le Royaume-Uni et +6% pour l'Espagne.

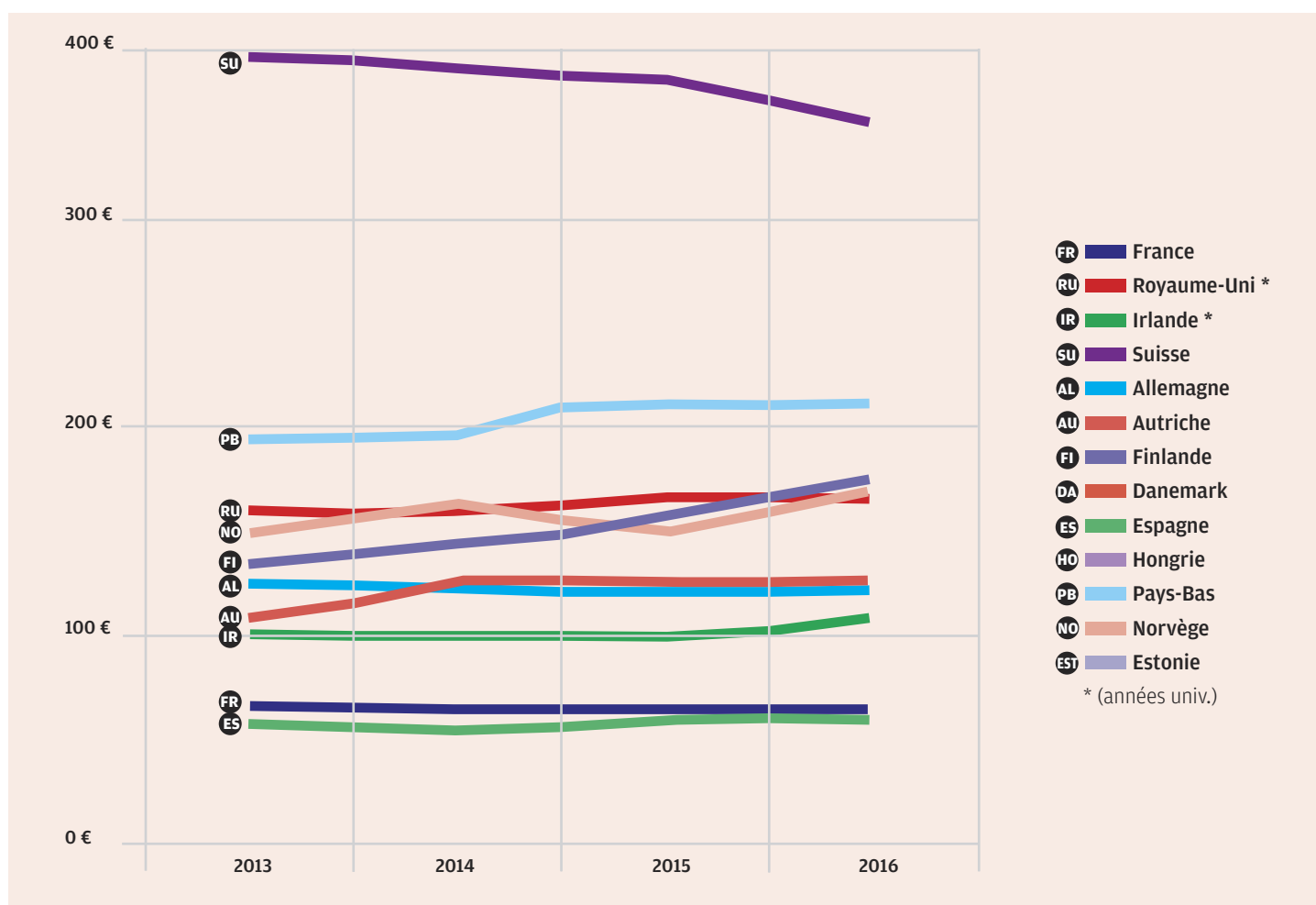
Pistes de réflexions

L'évolution des dépenses de personnel par étudiant sera fonction :

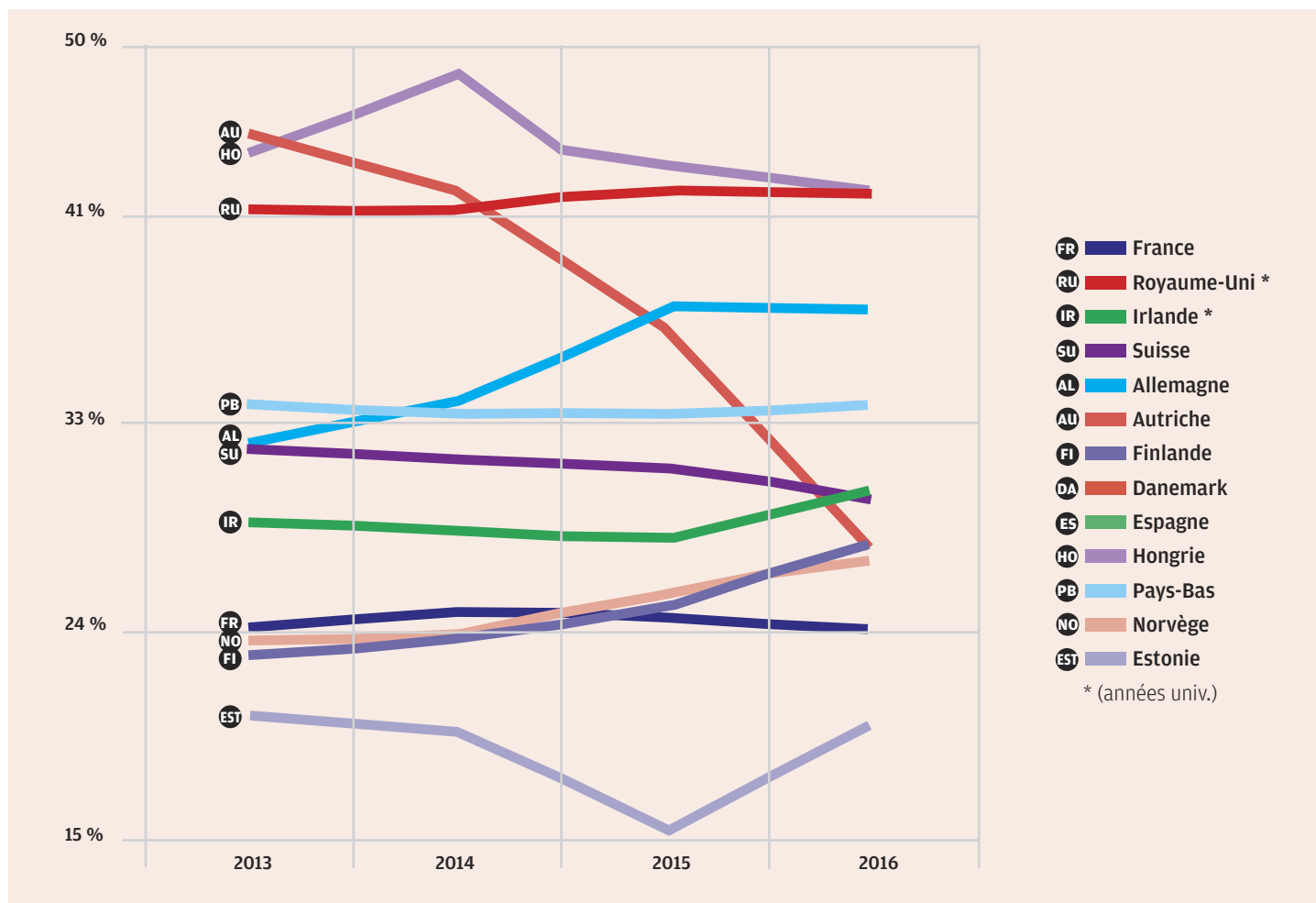
- des efforts éventuels de productivité (voir ci-dessus),
- du glissement vieillesse technicité (GVT),
- de l'augmentation des compétences des personnels de bibliothèques (avec une évolution vers le haut du pyramidage ABC des emplois).

7.4.3. Les dépenses documentaires : en France, une situation inférieure à la moyenne européenne et une augmentation qui ne compense pas l'augmentation de la population étudiante

(I17. Dépenses documentaires / (étudiant + enseignant-chercheur)) ■



(I18. Dépenses documentaires / dépenses totales (avec masse salariale)) ■



Remarques sur les données

L'indicateur utilise le nombre d'étudiants et le nombre d'enseignants-chercheurs, sachant que dans les dépenses documentaires, la part dominante des dépenses revient aux ressources électroniques (cf. ci-après) et que les enseignants-chercheurs constituent le public privilégié de ces ressources.

NB : en raison d'une sous-estimation du nombre d'enseignants-chercheurs en France (cf. 7.1.3), l'indicateur français sera peut-être un peu surestimé (mais les enseignants-chercheurs ne pèsent en l'état que 4% du nombre d'étudiants).

Valeurs 2016

En matière de dépense documentaire par étudiant, la France est nettement en dessous de la moyenne européenne: 62 € de dépenses documentaires / étudiant + enseignant-chercheur vs 158 € en moyenne (138 € hors Suisse), avec pour les autres grands pays :

- l'Allemagne : 127 € / étudiant,
- Le Royaume-Uni : 175 € / étudiant,
- l'Espagne : 58 € / étudiant.

Cette situation se retrouve sur l'indicateur de la part des dépenses documentaires dans les dépenses totales de la bibliothèque, où la France dépense en documents proportionnellement moins que dans les autres pays :

- 24% en France ;
- 31% en moyenne européenne ;
- 33% pour l'Allemagne,
- 42% pour le Royaume-Uni.

En l'état, il n'est pas possible d'analyser si ces écarts proviennent des coûts d'acquisition (en nombre de volumes), du prix unitaire moyen d'acquisition d'un document, ou poids des dépenses de personnel.

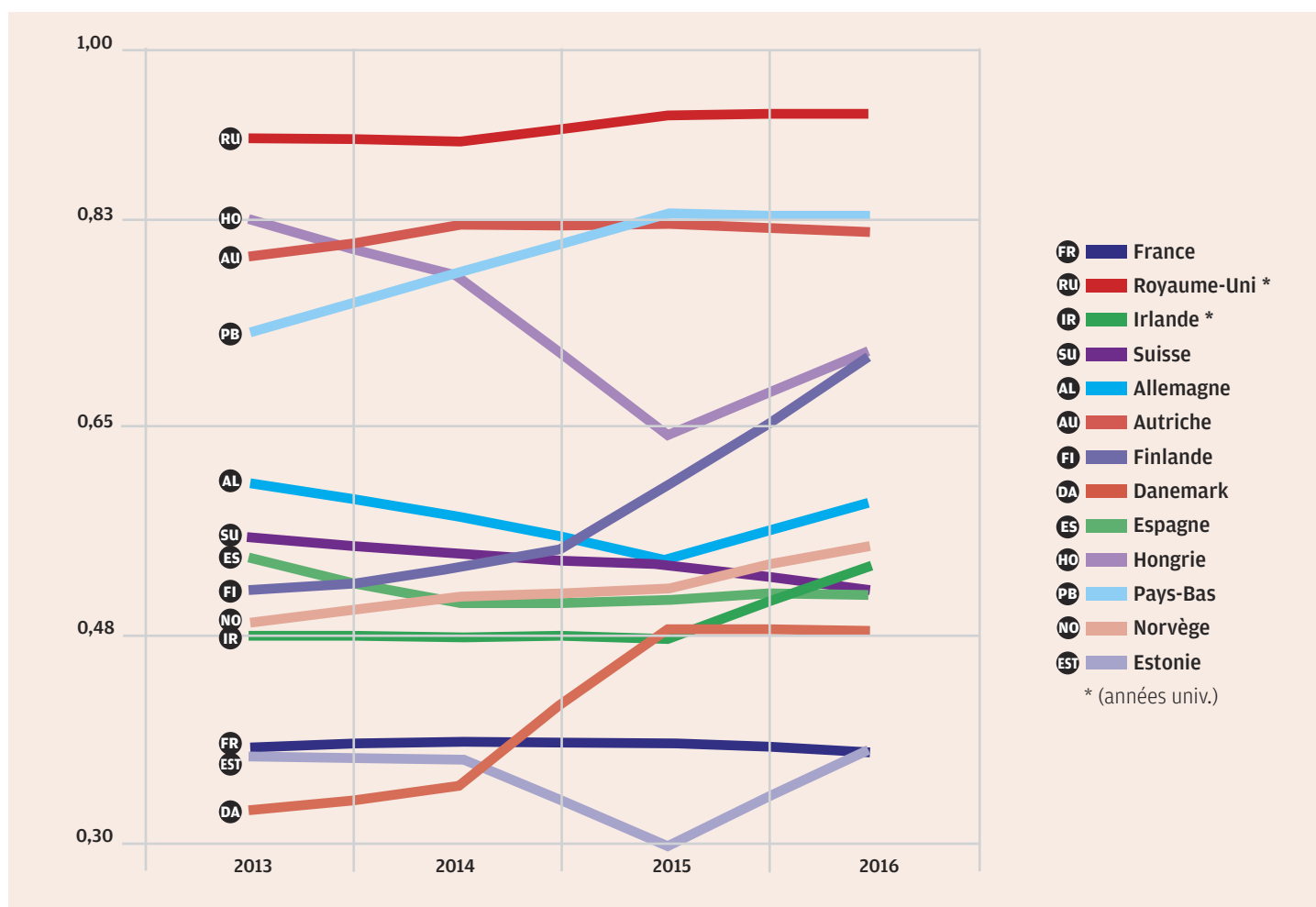
Evolutions 2013-2016

En raison de l'augmentation du nombre d'étudiants, la **dépense documentaire par étudiant diminue en France** de 5%, malgré une augmentation de 3% des dépenses documentaires. Elle progresse en Europe de 5,7% (+10% hors Suisse).

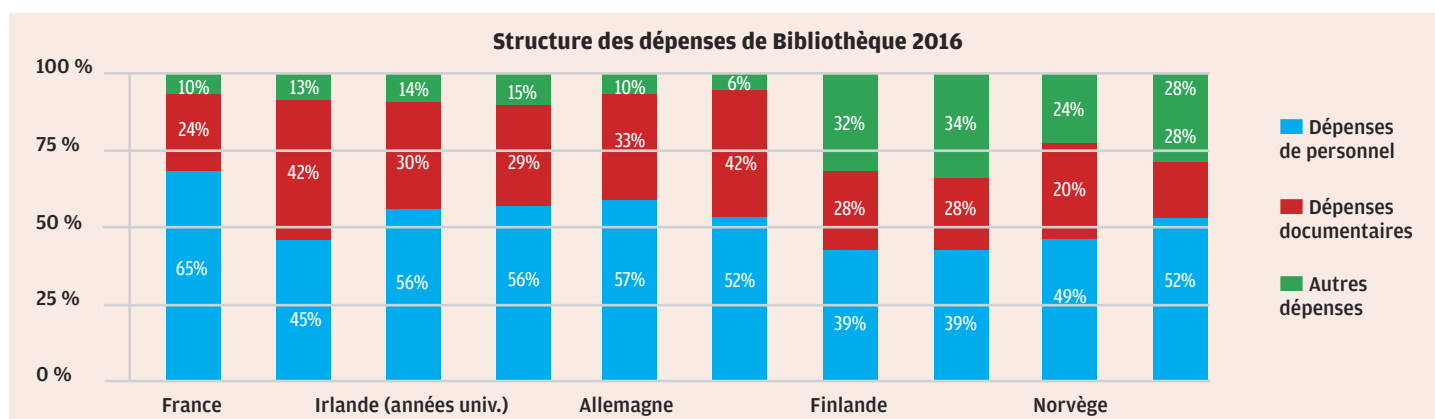
La part des dépenses documentaires dans les dépenses totales diminue légèrement en Europe mais reste stable en France.

7.4.4. La proportion des dépenses documentaires par rapport aux dépenses de personnel : bien moins forte en France

(I25. Dépenses documentaires / dépenses de personnel) ■



Dépenses documentaires et dépenses de personnel dans les dépenses totales



Valeurs 2016

Il a été dit ci-dessus que la France dépensait proportionnellement moins que les autres pays en dépenses documentaires. Ceci est particulièrement visible dans cet indicateur où la valeur pour la France est bien inférieure à la moyenne européenne :

- rapport de 0,37 pour la France (pour 1 € en personnel = 0,37€ en documentation),
- moyenne européenne de 0,61 (pour 1 € en personnel = 0,61 € en documentation),
- rapport de 0,58 pour l'Allemagne,
- rapport de 0,94 pour le Royaume-Uni,
- rapport de 0,52 pour l'Espagne.

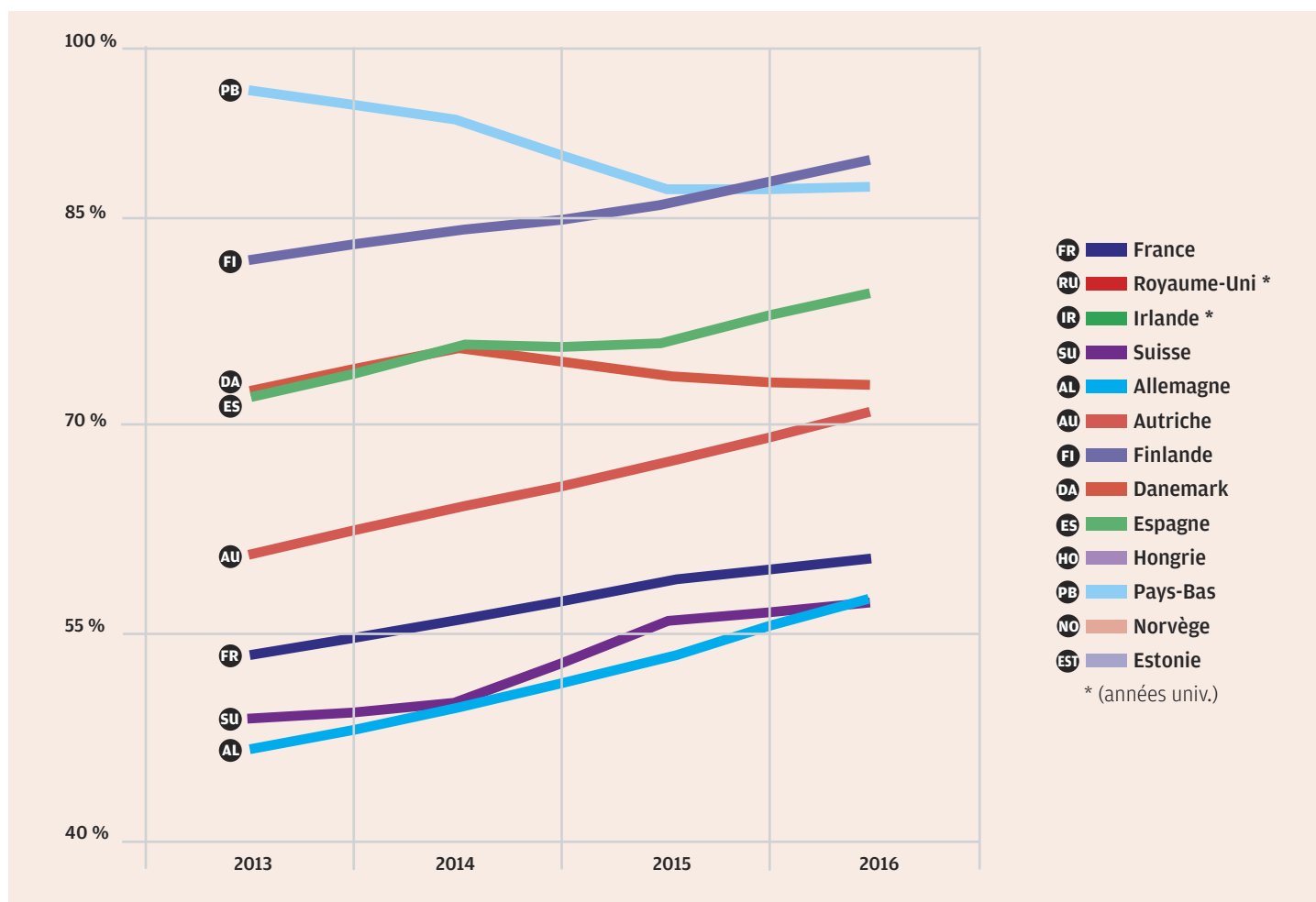
La France dépense donc proportionnellement 2,7 fois plus en personnel qu'en documentation.

Evolutions 2013-2016

Cette tendance s'est même renforcée en France (-1,2%), alors qu'elle progresse en Europe (+6%).

7.4.5. La dépense en documentation électronique de plus en plus dominante dans les dépenses documentaires, notamment en France

(I19. % des dépenses documentaires consacrées à la documentation électronique) ■



Remarques sur les données

En France, la dépense de documentation électronique contient le coût de la licence nationale Elsevier.

La donnée sur les dépenses en documentation électronique n'est pas disponible pour le Royaume-Uni.

Il aurait été aussi intéressant de rapporter les dépenses en périodiques électroniques (ou en livres électroniques), au nombre moyen de titres de périodiques (ou de livres électroniques) par établissement, pour obtenir un prix moyen au titre.

Ces données de nombre moyen de titres par établissement sont généralement disponibles mais elles n'ont pas été jugées suffisamment cohérentes entre pays pour être prise en compte dans l'analyse. D'ailleurs le calcul de l'indicateur de prix moyen par titre a été réalisé en test mais il n'a pas été jugé suffisamment probant, au vu des écarts constatés, pour être présenté dans cette étude.

Cette donnée est enfin évidemment liée à la situation éditoriale de chaque pays, non analysée dans le cadre de cette étude.

Valeurs 2016

Si la proportion de la dépense en documentation électronique dans les dépenses documentaires, est importante en France (62%), elle reste inférieure à la moyenne européenne (73%).

Elle reste un peu supérieure à l'Allemagne (59%), mais ce pays dépense 2,8 fois plus que la France en valeur absolue en documentation électronique : c'est en Allemagne que la dépense documentaire et donc la dépense en documentation électronique est la plus forte de tous les pays.

A noter que la dépense numérique représente 81% en Espagne, 88% aux Pays-Bas, et même 92% en Finlande.

Naturellement dans la dépense en documentation électronique, la part des périodiques électroniques est dominante (74% en France vs 64% en moyenne), la part du livre électronique restant aux alentours de 7% (pour la France, et en moyenne), avec le cas de l'Allemagne (13% des dépenses en livres électroniques).

Evolutions 2013-2016

La progression de la dépense en documentation électronique dans les dépenses documentaires en France est notable (17%), ce qui est supérieur à la progression de la moyenne européenne (10,3%), mais inférieur à celle de l'Allemagne (28,2%).

A noter une baisse aux Pays-Bas entre 2014 et 2015 mais à partir de taux très élevés : de 94 à 88% !

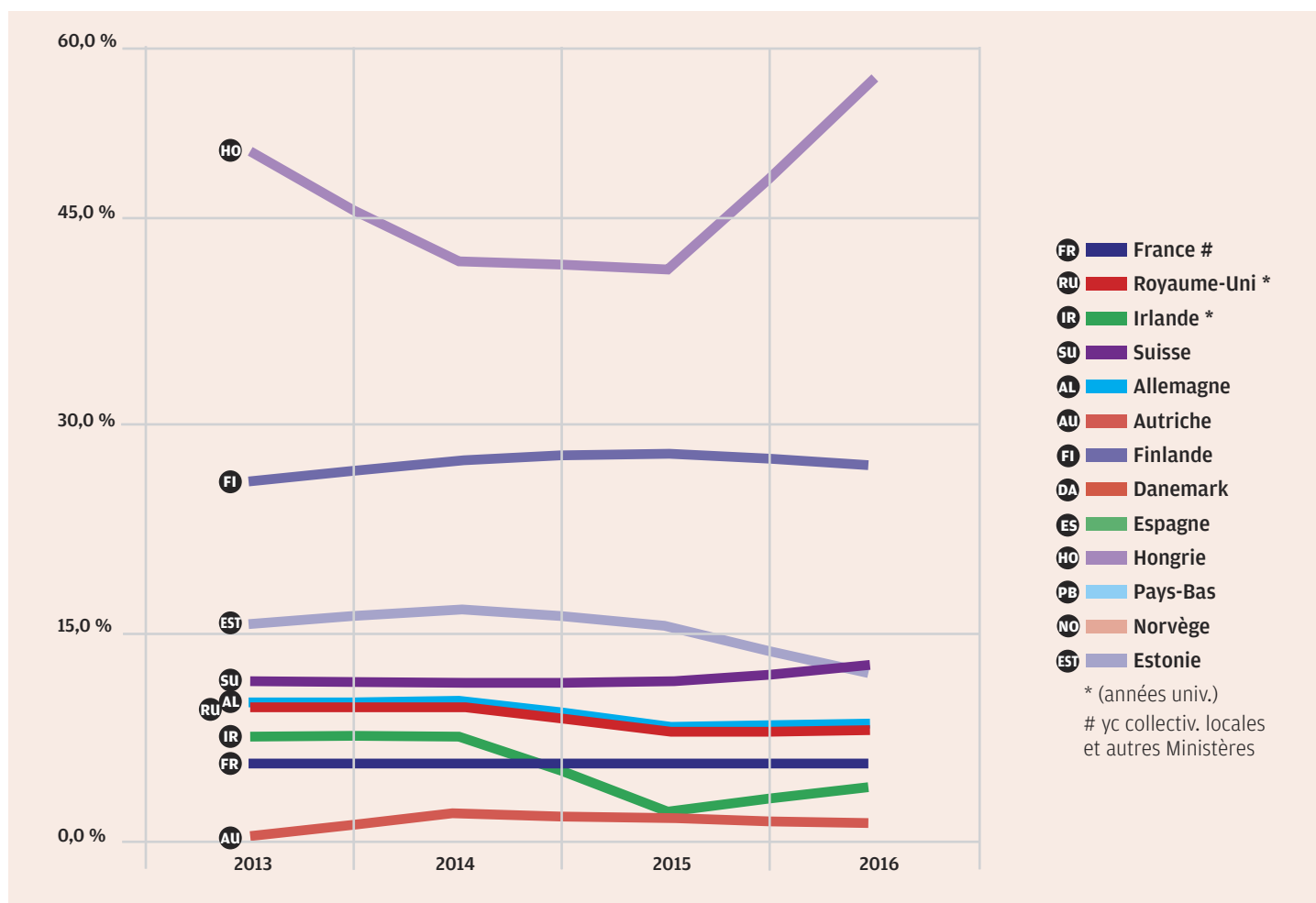
Les dépenses documentaires en périodiques électroniques ont fortement progressé en France (+33,1%), un peu moins fortement pour les livres électroniques (+14,2%), à des rythmes qui sont supérieurs à la progression européenne.

Pistes de réflexions

Cet indicateur nécessite des approfondissements supplémentaires.

7.4.6. Le levier des recettes hors établissement ou du Ministère de tutelle : très partiellement actionné en France

(I21. % des budgets de la bibliothèque ne provenant pas de l'établissement ou du Ministère de tutelle) ■



Valeurs 2016

Les recettes des bibliothèques en France ne proviennent qu'à 5,6% d'autres sources que l'établissement ou le Ministère de tutelle. C'est inférieur à la moyenne européenne (15%) et surtout un peu inférieur à l'Allemagne (8,7%) et au Royaume-Uni (8%).

Evolutions 2013-2016

Ce taux reste à peu près constant en France et en Europe quand il baisse au Royaume-Uni (-17,5%) et en Allemagne (-7,7%), ce qui témoigne certainement de la difficulté générale à actionner ce levier.

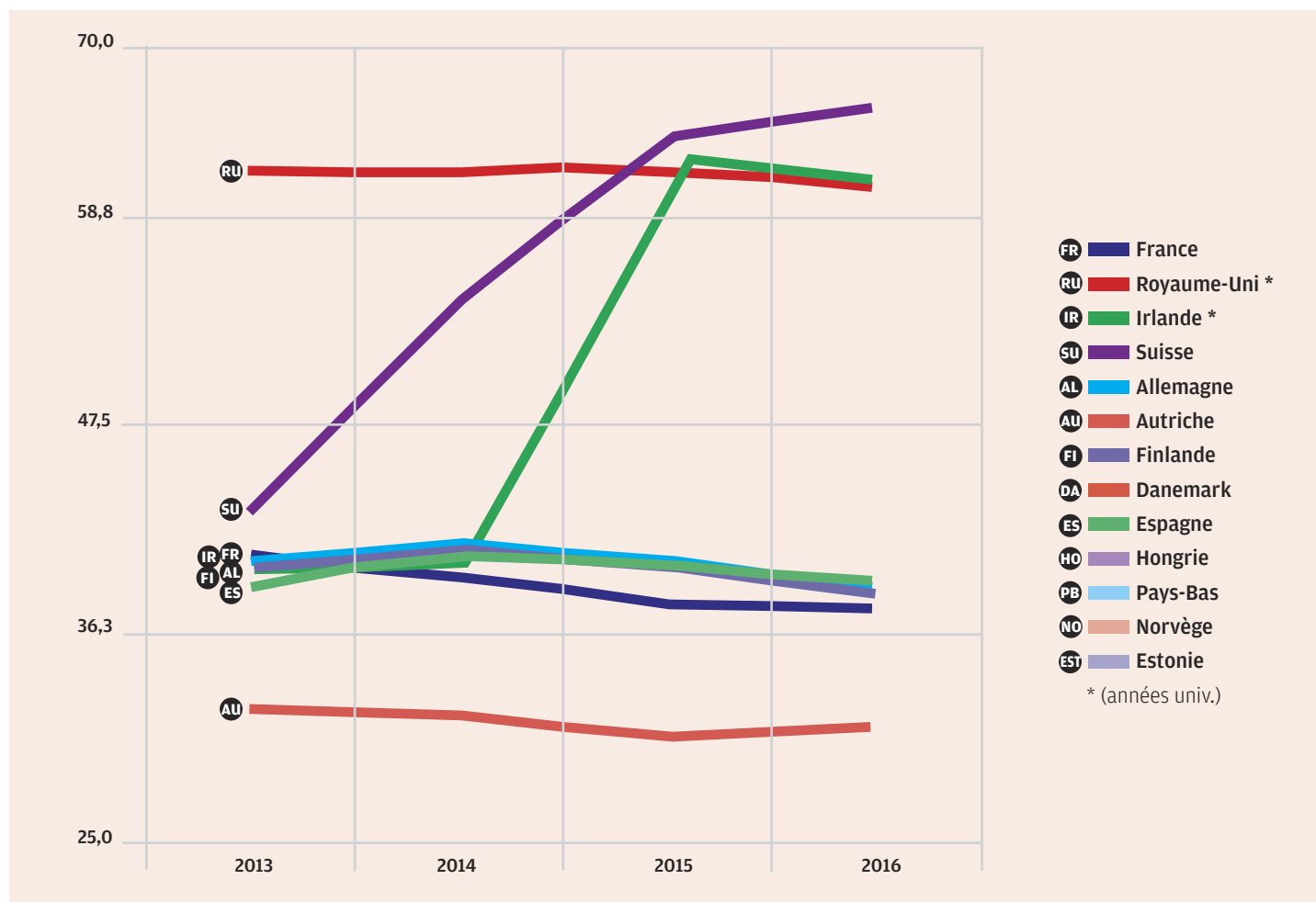
Pistes de réflexions

Cet indicateur nécessite des approfondissements supplémentaires, pour explorer quelles sont les autres sources dans les autres pays (exemple en Finlande).

7.5. Les usages physiques des bibliothèques

7.5.1. Les visites dans les bibliothèques : une fréquentation qui s'érode légèrement, notamment en France

(14. Nb d'entrées physiques à la bibliothèque / Nb d'étudiants) ■



Remarques sur les données

Cet indicateur est à manier avec grande prudence dans la mesure où les modalités de mesure des visites physiques peuvent être très variées. En Suisse et en Irlande, beaucoup de données sont partielles. Par ailleurs, on peut rappeler qu'une bibliothèque saturée génère paradoxalement plus de visites qu'une bibliothèque peu fréquentée, car les temps de séjour sont plus courts (avec une insatisfaction de l'utilisateur).

Valeurs 2016

Le nombre d'entrées par étudiant en France est inférieur à la moyenne européenne : 38,5 entrées / an vs 47,9 entrées / an (et 60,3 entrées / an au Royaume-Uni). Cet écart d'usage entre la France et le Royaume-Uni a également été constaté dans les enquêtes LIBQUAL.

Mais la fréquentation française n'est pas très éloignée de l'Allemagne (39,7 entrées / an) et de l'Espagne (40,6 entrées / an).

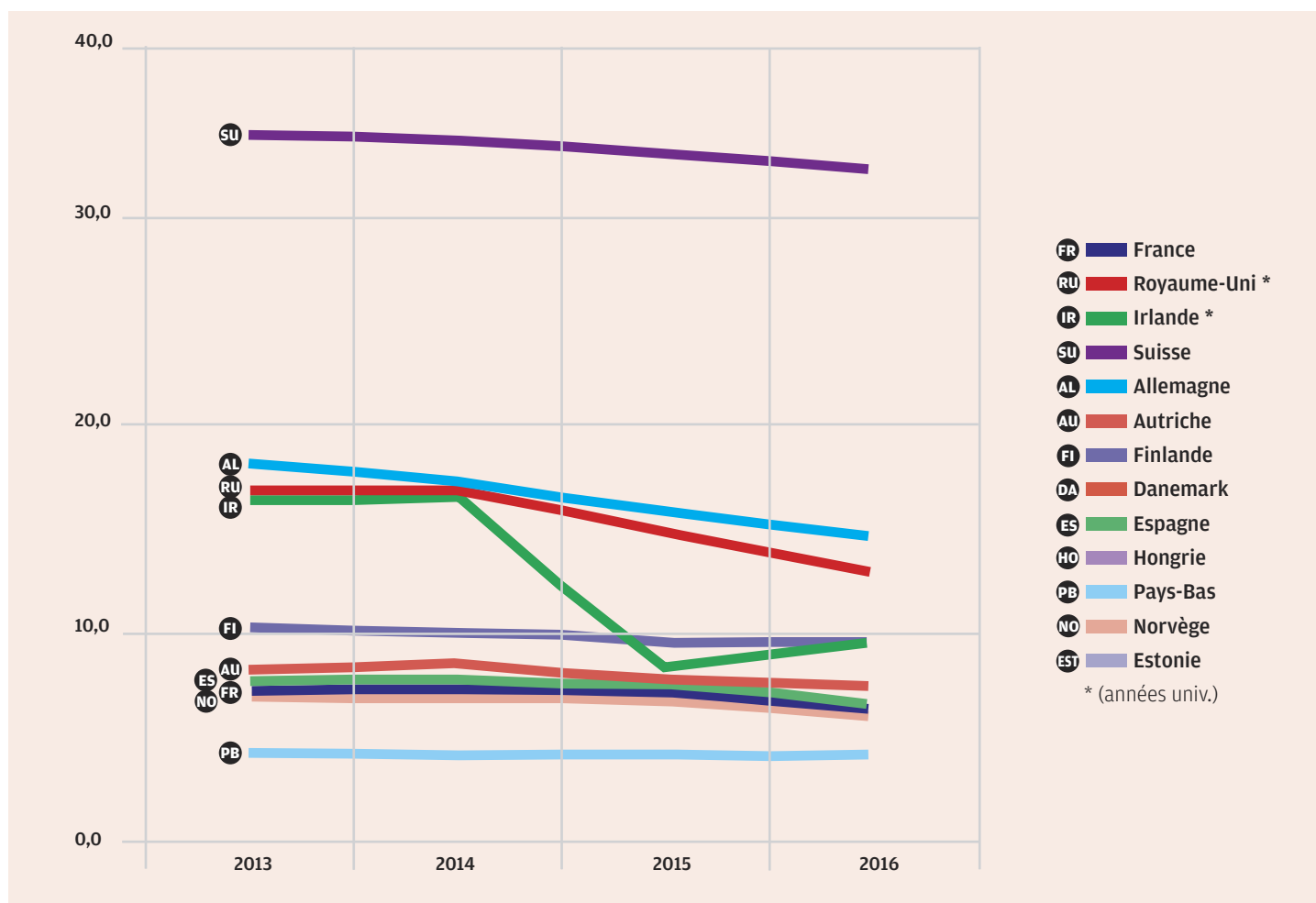
Evolutions 2013-2016

Cette fréquentation physique par étudiant décroît en France (-7,2%), alors que le nombre d'entrées total augmente légèrement (+1%), cette diminution étant également notée en Allemagne (-2,8%) et au Royaume-Uni (-1,4%), même si au global l'augmentation est notée (+12,2%).

Toutefois, on constate sur les données 2017 de l'ESGBU, une reprise très conséquente de la fréquentation.

7.5.2. Les prêts des documents sur support : en réelle diminution, notamment en France

(18. Nb d'emprunts de documents sur support / Nb d'étudiants) ■



Valeurs 2016

Le nombre d'emprunts par étudiant en France (6,5 emprunts / an) est inférieur à la Suisse (33,6), à l'Allemagne (13,7) et au Royaume-Uni (11,9) et au même niveau que l'Espagne (6,6).

Evolutions 2013-2016

Surtout, cette activité de prêts de documents sur support décroît régulièrement dans tous les pays, plus ou moins fortement :

- en France (-12,6%) moins vite que la moyenne européenne (-16,1%),
- au Royaume-Uni (-23,9%), en Espagne (-20,3%) et en Allemagne (-19,6%), la diminution est nettement plus marquée.

Pistes de réflexions

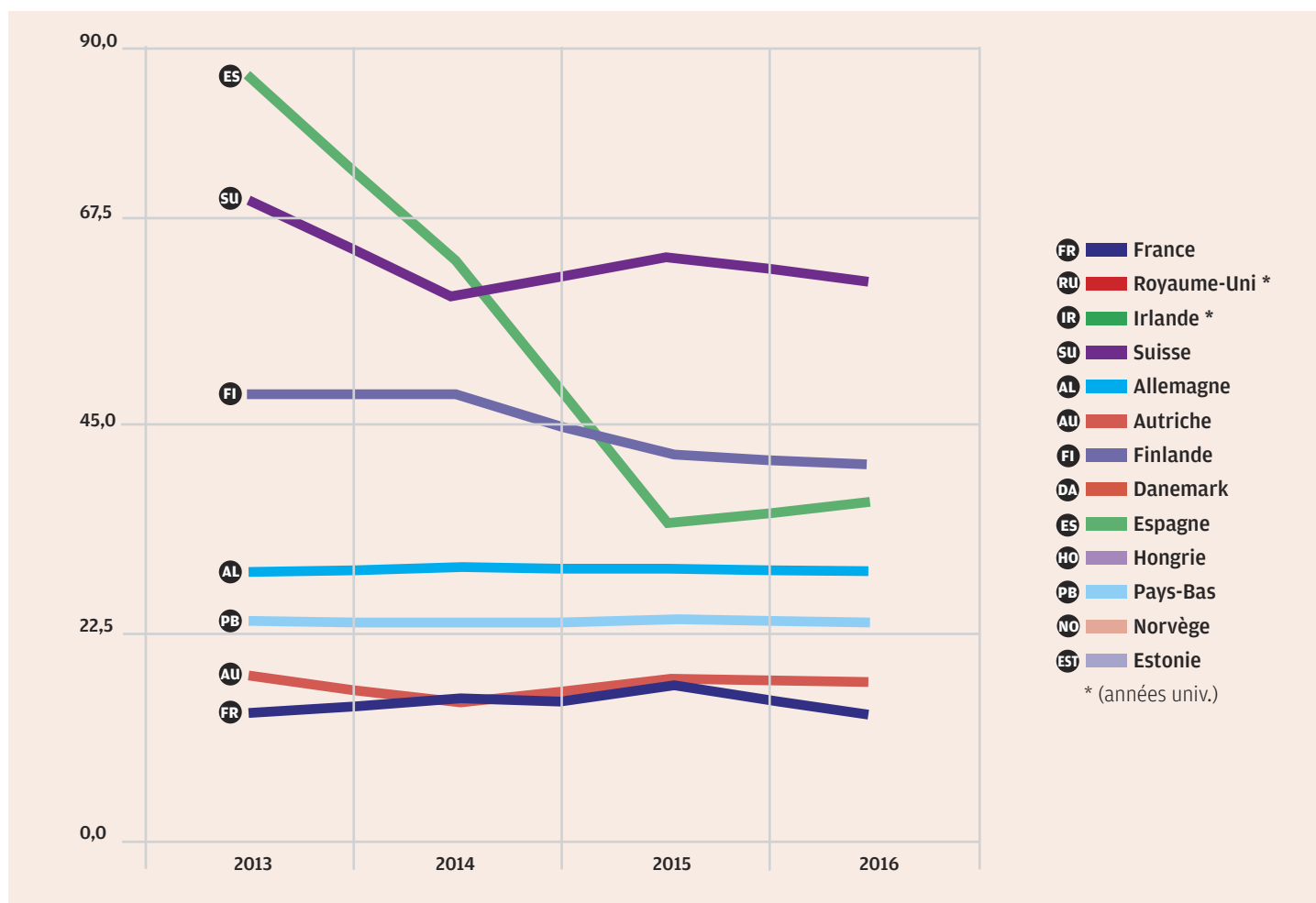
Ces évolutions sont naturellement à mettre en perspective de l'augmentation de l'offre et des usages des collections électroniques.

Même si nous ne disposons pas de données sur l'évolution de la consultation sur place des documents en libre-accès ou des documents issus des magasins, la diminution du nombre de prêts de documents sur support incitera forcément à terme à réduire (progressivement) les surfaces au public consacrées à la présentation des collections, pour les transformer en davantage de places de travail (individuelles, de groupe).

7.6. Les usages numériques

7.6.1. Les visites virtuelles des bibliothèques : des mesures difficiles à évaluer

(15. Nb de visites virtuelles à la bibliothèque / Nb d'étudiants) ■



Remarques sur les données

Cet indicateur est à manier avec grande prudence dans la mesure où les modalités de mesure des visites virtuelles des différents pays peuvent être très variées (visites, connexions, sessions, OPAC home page...), visites hors les murs, ou également dans les murs des bibliothèques.

Ces données ne sont pas disponibles pour le Royaume-Uni et ne sont pas mesurées en Allemagne en 2016. Les données de l'Espagne sont certainement à revoir étant donnée la chute de 2014-2015.

Valeurs 2016

En 2015 les sites web des bibliothèques espagnoles (34,2 visites / an) et allemandes (31,2 visites / an) sont 2 fois plus consultés que les sites web français (15 visites / an), sans parler des sites web suisses (63 visites / an). Cela témoigne-t-il de lacunes des sites web des bibliothèques françaises ? Ou d'une différence d'usage ?

Il est tentant de rapprocher les entrées physiques et les entrées virtuelles. **En France on compte 1 visite virtuelle pour 3 visites physiques.** En pratique, il semble que 2 usages se complètent et ne s'opposent pas : plus un usager vient à la bibliothèque, plus il consulte le site web de la bibliothèque (sur place notamment).

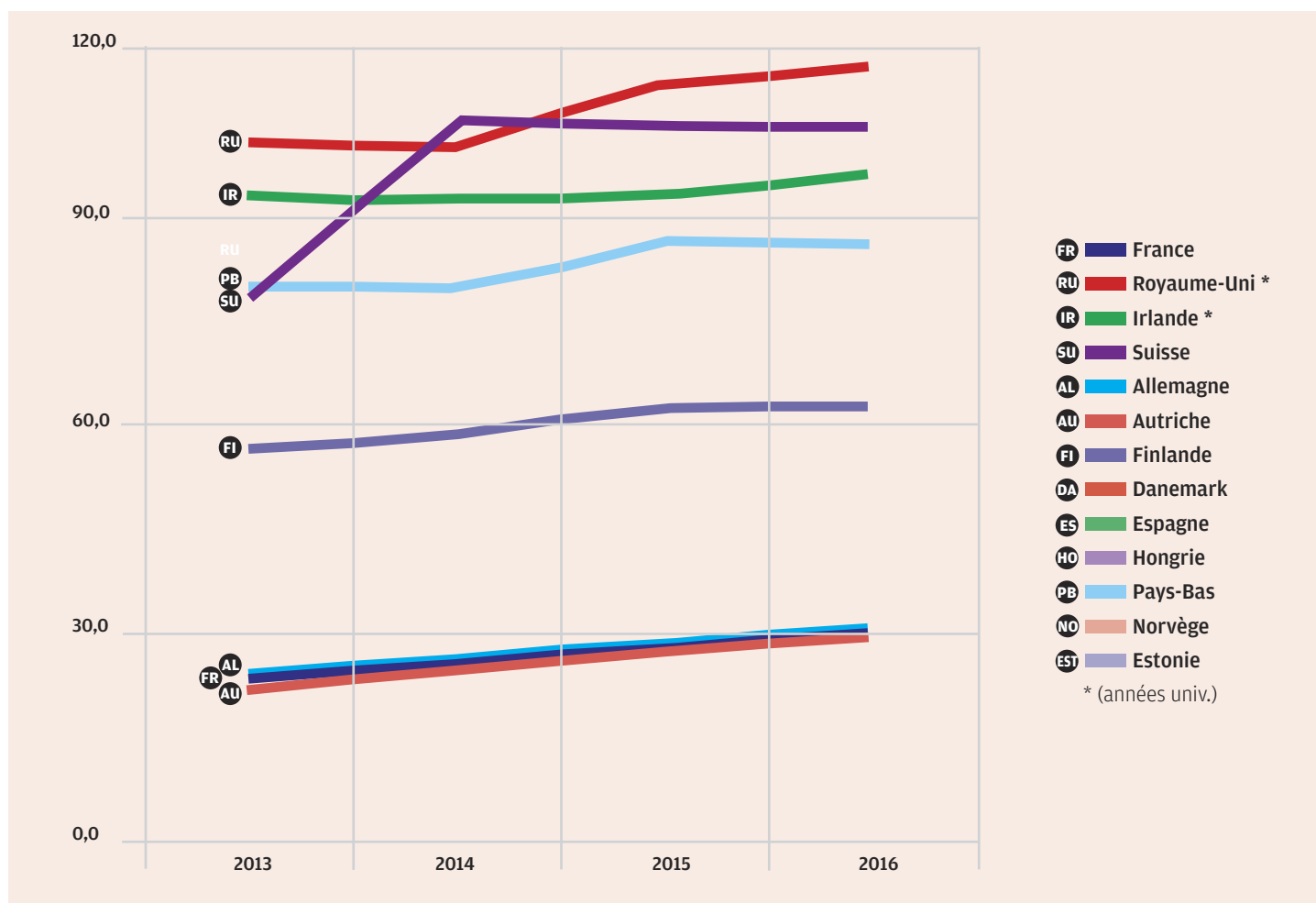
Evolutions 2013-2016

Ces évolutions sont en l'état difficiles à décrypter (plutôt à la baisse malgré tout, les usages mobiles ne se substituent-ils pas aux usages web) ?

En France, une augmentation a été constatée sur 2013-2015, mais 2016 a témoigné d'une baisse sensible.

7.6.2 La consultation des périodiques électroniques : en France un usage inférieur à la moyenne, mais en augmentation importante

(I9. Nb d'articles de périodiques électroniques consultés / Nb d'étudiants et d'enseignants-chercheurs) ■



Remarques sur les données

La donnée n'est pas suivie en Espagne et n'est plus suivie en Suisse depuis 2015.

La comparaison entre pays doit être réalisée avec extrême prudence, car la mesure n'est pas assurée du tout d'être homogène entre pays (requêtes réussies, vues/consultations, téléchargements, pour tout ou partie des bases) et notamment en France :

- Pour les périodiques électroniques, les éditeurs sont majoritairement Counter Compliant, on récupère donc pour cette donnée les résultats du rapport JR1. Mais tous les éditeurs ne le sont pas, d'où une hétérogénéité relative des données au final
- le JR1 ne concerne pas le strict périmètre des revues abonnées, sont compris les titres en open access de l'éditeur, les titres ouverts gracieusement sur un temps limité, etc.

Valeurs 2016

Le nombre d'articles consultés par personne (étudiant + enseignant-chercheur)

- est en France de 28,9 articles / an,
- soit à peu près au même niveau que l'Allemagne : 30,6 articles / an,
- mais bien inférieur à la moyenne européenne de 70,7 articles / an,
- avec un maximum atteint au Royaume-Uni : 116,5 articles / an.

Il est possible que la langue anglaise largement majoritaire dans les contenus constitue également un frein à l'usage en France. La différence d'usage France / RU a aussi été mesurée avec LIBQUAL.

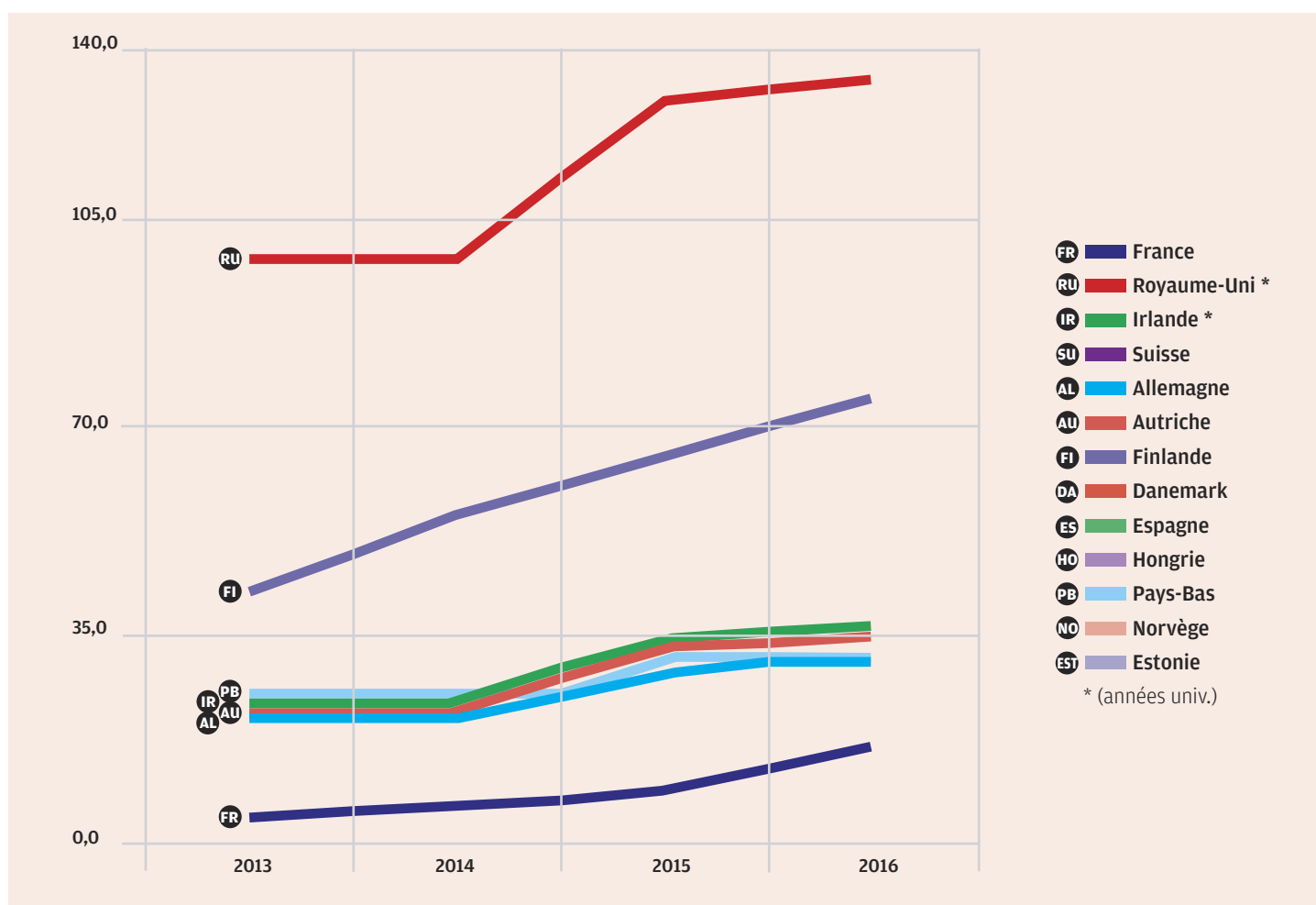
Evolutions 2013-2016

On constate bien sûr une évolution générale significativement à la hausse :

- +23% en France, +29% en Allemagne,
- +16,7 en moyenne européenne,
- +10,8% au Royaume-Uni mais où la consultation constitue le maximum européen.

7.6.3. La consultation des livres électroniques : en France un usage inférieur à la moyenne, mais en augmentation (très) importante

(I10. Nombre de livres électroniques consultés / Nb d'étudiants et d'enseignants-chercheurs) ■



Remarques sur les données

La donnée n'est pas suivie en Espagne et en Suisse.

La comparaison de ces indicateurs entre pays doit être réalisée avec beaucoup de prudence, car la mesure des données n'est pas homogène entre pays (vues/consultations, téléchargements, au niveau Ebook ou au niveau section. Pour le Royaume-Uni et l'Irlande, c'est la consultation de la section qui est mesurée et pas au niveau du titre : l'indicateur de ces pays sera naturellement plus fort que celui des autres pays.

Par ailleurs, au delà de l'hétérogénéité des données recueillies par pays, il y existe un problème de fond qui est l'incohérence de l'opération appliquée : on additionne des nombres de pages avec des nombres de chapitres, des titres, des « sections », etc. En France, on additionne ce que donnent les éditeurs, donc des titres avec des sections d'ouvrage.

Valeurs 2016

Le nombre de livres électroniques consultés par personne (étudiant ou enseignant-chercheur)

- est en France de 17,5 livres / an,
- ce qui est inférieur à l'Allemagne : 29,6 livres / an,
- mais très inférieur à la moyenne européenne de 51 livres / an,
- avec un maximum atteint au Royaume-Uni : 131,7 livres / an.

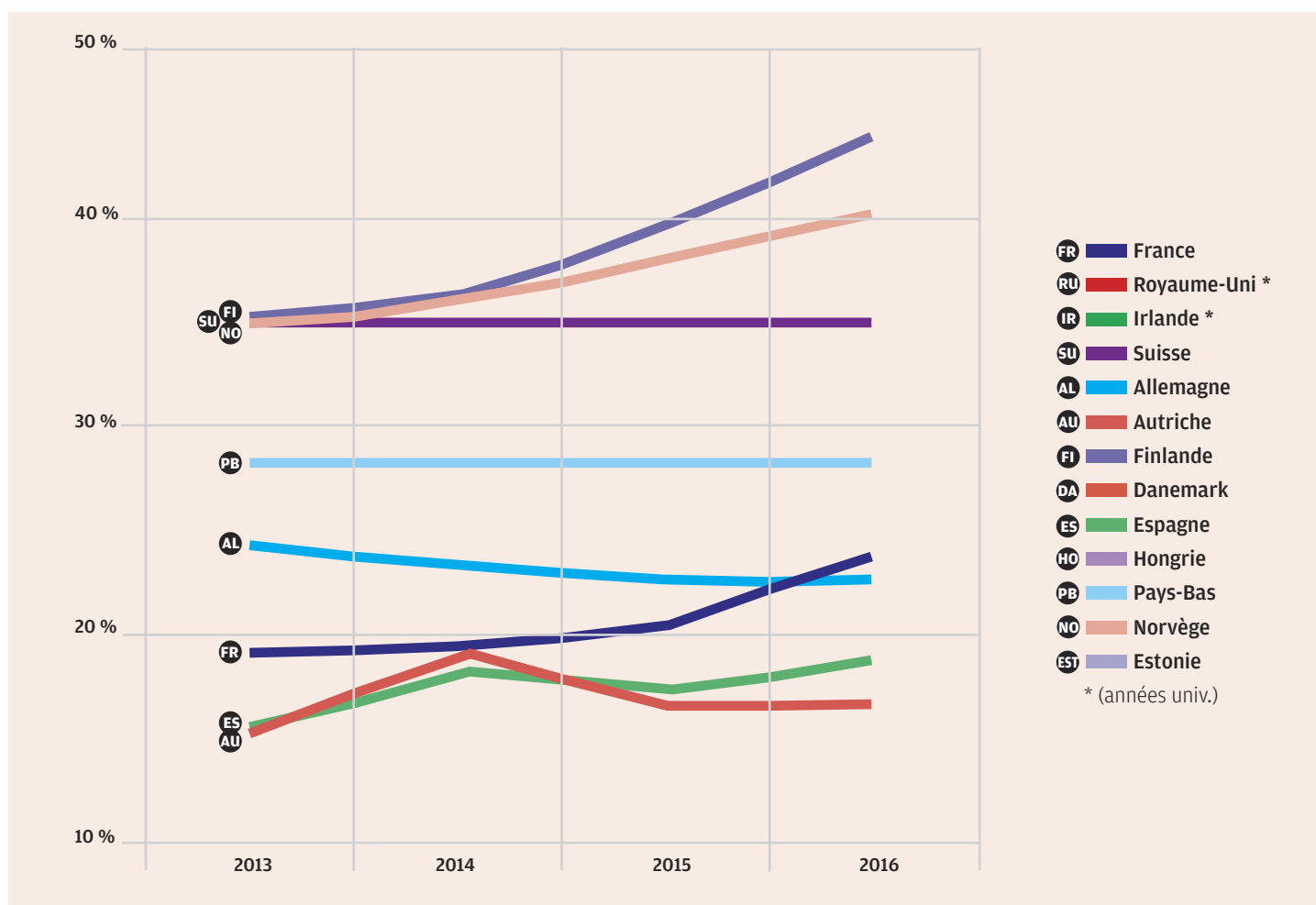
Evolutions 2013-2016

On constate bien sûr une évolution générale massivement à la hausse, car l'offre éditoriale s'est développée, et particulièrement en France :

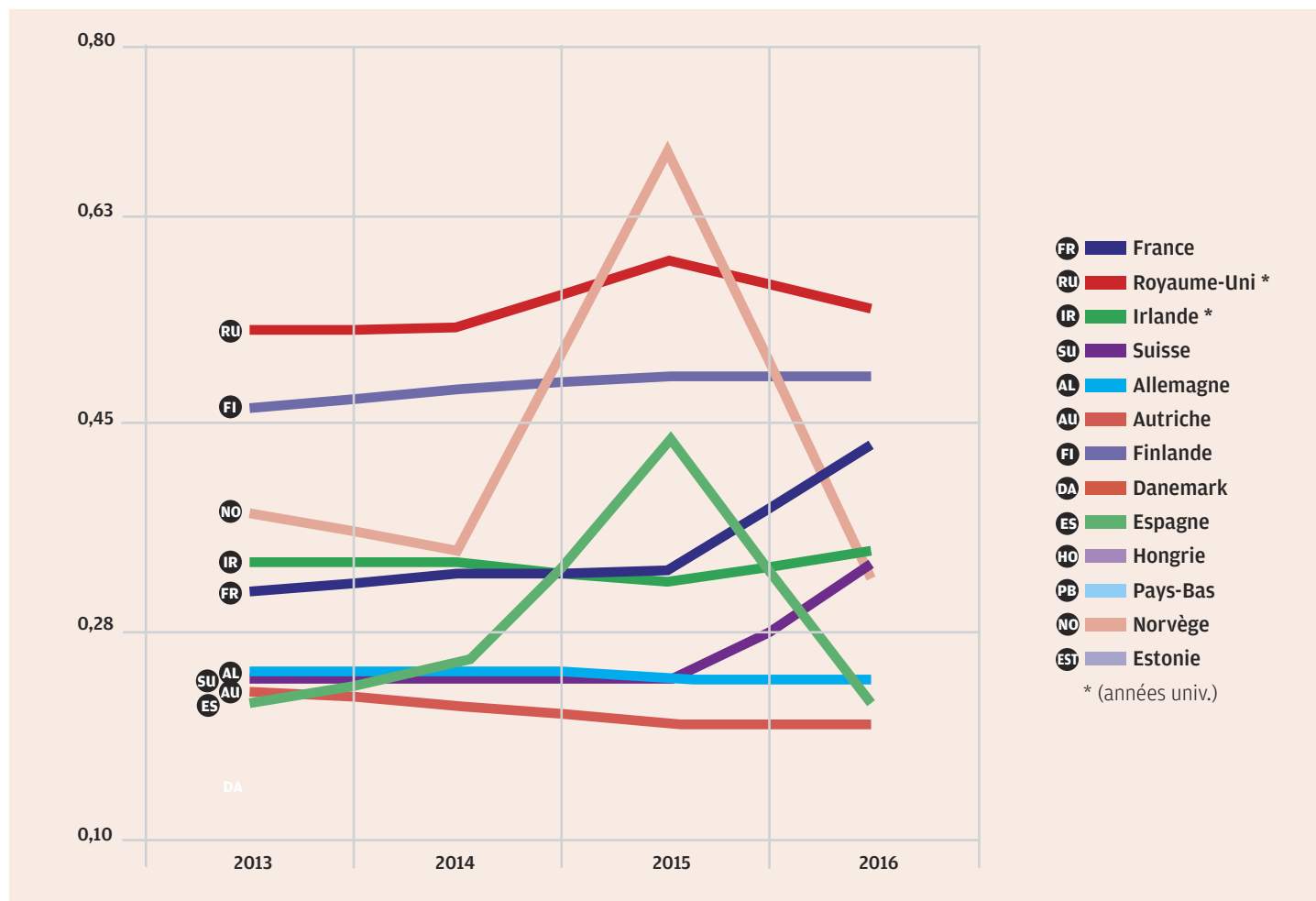
- +194% en France,
- +53,7% en moyenne européenne,
- +37,7% au Royaume-Uni mais où la consultation constitue le maximum européen.

7.7. La formation des usagers : une activité en réel développement, notamment en France

(I6. Nb d'étudiants participant à des formations / Nb d'étudiants (%)) ■



(I7. Nombre d'heures de formation des usagers dispensées / Nb de dizaines d'étudiants) ■



Remarques sur les données

Pour le % d'étudiants participant à des formations, les données ne sont pas disponibles pour le Royaume-Uni et l'Irlande.

NB : nous ne savons pas déterminer s'il s'agit forcément d'étudiants présents ou d'étudiants inscrits à la formation (avec donc les effets de l'absentéisme).

Pour le nombre d'heures de formations / étudiant, les données de l'Espagne (2015) et la Norvège (2015) sont peut être à revoir (des pics normaux ou pas ?).

Valeurs 2016

Le % d'étudiants participant à des formations :

- est en France de 24%,
- ce qui est un peu inférieur à la moyenne européenne de 29%,
- mais un peu mieux que l'Allemagne (22%) ou l'Espagne (19%),
- avec un maximum de 45% atteint en Finlande.

Le nombre d'heures de formations / 10 étudiants :

- est en France de 0,43,
- ce qui est un peu supérieur à la moyenne européenne de 0,34,
- mais un peu mieux que l'Allemagne (0,22) ou l'Espagne (0,19),
- avec un maximum de 0,55 atteint au Royaume-Uni.



Evolutions 2013-2016

Pour le % d'étudiants participant à des formations, on constate bien sûr une évolution générale massivement à la hausse :

- +11,6% en moyenne,
- particulièrement en France (+26,4%),
- avec une baisse constatée en Allemagne (-7,5%).

Pour le nombre d'heures de formations / 10 étudiants, on constate bien sûr une évolution générale massivement à la hausse :

- +7% en moyenne,
- particulièrement en France (+36,4%),
- avec une baisse constatée en Allemagne (-0,8%).

8. Une synthèse de la situation française sur les indicateurs clés

Si l'augmentation du nombre d'étudiants est constatée partout en Europe, elle est particulièrement forte en France (+8,8% sur 2013-2016 pour les établissements de l'étude). Cette tendance devrait se poursuivre dans les prochaines années, et accentuer ainsi la pression sur les ressources des bibliothèques universitaires françaises.

Concernant les « bibliothèques physiques », la France a d'abord bénéficié de projets de construction qui ont amélioré jusqu'en 2015 les indicateurs de superficie pour le public par étudiant, ou de places par étudiant, avant que la situation ne se retourne en 2016, en raison de l'augmentation proportionnellement plus forte du nombre d'étudiants.

En matière d'heures hebdomadaires et de jours annuels d'ouverture des bibliothèques et de personnels de bibliothèque (nombre d'ETP par étudiant) (ces deux indicateurs étant évidemment liés), les bibliothèques françaises sont nettement en retrait par rapport à la situation européenne. En la matière, le plan « bibliothèques ouvertes » devrait porter ces fruits dès 2017 ou 2018.

Le retard relatif français, par rapport à une situation moyenne européenne (c'est à dire la moyenne des indicateurs des 13 pays intégrés dans l'étude), s'exprime particulièrement dans les budgets consacrés aux bibliothèques (dépenses totales, dépenses de personnel et dépenses documentaires par étudiant), sachant que ces budgets augmentent légèrement en valeur absolue.

Une des caractéristiques de la situation française s'exprime aussi dans la part sensiblement moins forte qu'ailleurs de la dépense documentaire par rapport aux dépenses de personnel ou aux dépenses totales, sans que les raisons en soient à ce jour parfaitement bien analysées (certainement en fonction de la situation éditoriale, du coût du travail, de la structure des emplois dans chaque pays).

Les activités où la France témoigne d'une situation proportionnellement plus favorable, quoique largement perfectible, sont la formation des usagers par étudiant et la formation continue des personnels par ETP.

En termes d'évolutions des usages, la France s'inscrit dans des tendances évidentes et globalement partagées : diminution forte des emprunts de documents sur support par étudiant, augmentation très forte de la consultation des périodiques et des livres électroniques par étudiant.

Mais la situation française reste en deçà de la moyenne européenne dans certains indicateurs d'usages : entrées dans les bibliothèques par étudiant (en diminution sur la période étudiée en France, mais avec un rebond constaté en 2017), emprunts des documents sur support par étudiant, consultation des périodiques et des livres électroniques par étudiant (ces tendances étant également visibles dans les enquêtes LIBQUAL).

Ce constat peut certainement s'expliquer au prisme du degré d'intégration des bibliothèques dans la pédagogie des établissements, qui, s'il se renforce en France, est nettement moins marqué que dans d'autres pays européens. Pour les ressources électroniques, leur finalité recherche et la langue anglaise, pourrait aussi expliquer un usage moindre qu'ailleurs de la part des étudiants français.

Enfin, ces premiers constats mériteraient d'être actualisés dans les années à venir (et dès 2018 sur les données de 2017), en concertation avec nos partenaires européens, avec des indicateurs plus cohérents entre pays, ou enrichis, notamment pour tenter de mieux évaluer la contribution des bibliothèques dans la réussite des étudiants ou la performance de la recherche.

> légende :

Situation Française	Supérieure à la moyenne européenne (ou plus favorable)	Inférieure à la moyenne européenne	Au même niveau que la moyenne européenne
---------------------	--	------------------------------------	--

Tendances 2013-2016 : ↗Hausse ↗↗Forte Hausse ↘Baisse ↘↘Forte Baisse →Stabilité

ET = étudiant ; EC = Enseignant-Chercheur



Valeurs et évolutions	Comparabilité	France (établissements de l'étude)	Moyenne des Pays de l'étude (13)	Allemagne	Royaume-Uni
Public cible des bibliothèques					
D0. Population	■	66 millions ↗+1,8%	Total : 327 millions ↗+1,6%	82 millions ↗+2,1%	66 millions ↗+2,3%
D1. Etudiants	■	1,7 millions ↗+ 8,8%	Total : > 9 millions ↗ (NC 3 pays)	2,4 millions ↗+7,8%	1,9 millions ↗+1,1%
I0. % d'étudiants dans population	■	2,5% ↗+ 6,9%	2,9% (NC 3 pays) ↗+2,5%	3% ↗+ 5,6%	3% →-0,5%
Bibliothèques physiques					
I1. Superficie pour le public / étudiant	■	0,45 m ² / ET ↗+5,6%	0,46 m ² / ET →+0,1%	0,42 m ² / ET →-0,4%	NC
I2. Nb d'étudiants / place	■	10,1 ET / place ↘-3,1%	13,5 ET / place →+0,1%	19 ET / place ↘-4,5%	9,7 ET / place ↘-5,4%
D15. Heures d'ouverture / semaine (bibl. principale)	■	59 h / semaine (bibl. > 100 places) →+0,8%	67,5 h / semaine ↗+7,7%	70 h / semaine + ↗+2,3%	NC
D16. Jours d'ouverture / an (bibl. principale)	■	235 j / an (bibl. > 100 places) →-1,1%	266 j / an →+0,1%	290 j / an ↗+1,5%	NC
Ressources humaines des bibliothèques					
I3. Nb de personnels (ETP) / 1000 étudiants	■	3,8 ETP / 1000 ET ↘-6%	5,0 ETP / 1000 ET ↘-5,3%	4,9 ETP / 1000 ET →-0,6%	5,1 / 1000 ET →+0,2%
I20. Nb de jours de formations / an / personnel (ETP)	■	3 j / an / ETP ↗+4,6%	2,8 j / an / ETP ↘-8,5%	2,5 j / an / ETP →-0,6%	NC
Dépenses des bibliothèques					
I13. Dépenses totales / étudiant	■	272 € / ET ↘-5,3%	503 € / ET ↗+1,3 (hors CH)	403 € / ET ↘-1,1%	450 € / ET ↗+3,7%
I16. Dépenses personnel / étudiant	■	178 € / ET ↘-4,2%	232 € / ET →-0,7% (hors CH)	230 € / ET →+0,3%	202 € / ET ↗+2,7%
I17. Dépenses documentaires / (ET+EC)	■	62 € / (ET + EC) ↘-5%	138 € / (ET + EC) ↗↗10% (hors CH)	127 € / (ET + EC) ↘-2,4%	175 € / (ET + EC) ↗+5,4%
I18. % Dépenses documentaires / dépenses totales	■	24% →	31% ↘-2,2%	33% ↘-1,2%	42% ↗+2%



Valeurs et évolutions	Comparabilité	France (établissements de l'étude)	Moyenne des Pays de l'étude (13)	Allemagne	Royaume-Uni
Dépenses des bibliothèques (suite)					
I25. Dépenses documentaires / dépenses personnel	■	0,37 ↘-1,2%	0,61 ↗+6%	0,58 ↘-2,6%	0,94 ↗+3%
I19. % dépenses documentaires pour la documentation électronique	■	62% ↗↗+17%	73% ↗↗+10,3%	59% ↗↗+28,2%	NC
I21. % Budgets hors Etablissement ou Ministère de tutelle	■	5,6% →-0,3%	15% →-0,7%	8,7% ↘-7,7%	8% ↘-17,5%
Usages physiques					
I4. Nb d'entrées / an / étudiant	■	38,5 entrées / an / ET ↘-7,2%	47,9 entrées / an / ET ↗+12,2%	39,7 entrées / an / ET ↘-2,8%	60,3 entrées / an / ET ↘-1,4%
I8. Nb de prêts documents sur support / an / étudiant	■	6,5 prêts / an / ET ↘↘-12,6%	11,6 prêts / an / ET ↘↘-16,1%	13,7 prêts / an / ET ↘↘-19,6%	11,9 prêts / an / ET ↘↘-23,9%
Usages numériques					
I9. Nb d'articles de périodiques électroniques consultés / an / (ET+EC)	■	28,9 articles / an / (ET+EC) ↗+23%	70,7 articles / an / (ET+EC) ↗↗+16,7%	30,6 articles / an / (ET+EC) ↗↗+29%	116,5 articles / an / (ET+EC) ↗↗+10,8%
I10. Nombre Ebooks consultés / an / (ET+EC)	■	17,5 Ebooks / an / (ET+EC) ↗↗+194%	51 Ebooks / an / (ET+EC) ↗↗+53,7%	29,6 Ebooks / an / (ET+EC) ↗↗+49,6%	131,7 Ebooks / an / (ET+EC) (sections) ↗↗+37,7%
Formations usagers					
I6. % d'étudiants à des formations	■	24% ↗↗+26,4%	29% ↗↗+11,6%	22% ↘-7,5%	NC
I7. Nb d'heures de formation / 10 étudiants	■	0,43 h ↗↗36,4%	0,34 h ↗+7%	0,22 h →-0,8%	0,55 h ↗+3,7%

9. Les propositions d'actions pour 2018

Pour autant que l'enjeu de disposer d'un cadre de mesure des bibliothèques à l'échelle européenne ait été confirmé par la pertinence des analyses issues de cette étude, il est clair que des améliorations mériteraient d'être apportées pour fiabiliser les résultats de cette étude.

Les propositions d'action pour 2018 seraient les suivantes :

1. Organiser le réseau des partenaires	- Développer la collaboration entre les pays, sur la base de contacts directs bilatéraux entre la France et chacun des pays, et/ou via les associations internationales (EBLIDA, IFLA, LIBER). - Identifier et mobiliser les partenaires référents par pays
2. Intégrer d'autres pays	- Intégrer les données de la Suède (après traduction) - Récupérer (si elles existent) les données d'autres pays à population importante : en priorité Italie, Belgique, mais aussi Grèce, Portugal, Pologne, Roumanie, République Tchèque. - Optionnel : Intégrer le Canada (CARL et BU Québec) à titre de perspective Europe / Canada
3. Revoir les types de bibliothèques	- Avec les partenaires, revoir en détail la typologie des BU, pour en exclure certaines (BN ?) ou en intégrer d'autres (bibliothèques de grandes écoles ? bibliothèques spécialisées ?)
4. Récupérer toutes les données étudiantes	- Récupérer les données étudiantes de certains pays (Hongrie, Danemark, Estonie), en s'assurant la cohérence des établissements entre les fichiers des étudiants et les fichiers des bibliothèques (travail à mener notamment en France)
5. Revoir les données et les indicateurs communs	- Avec les partenaires, identifier si de nouveaux indicateurs communs pourraient être construits, le cas échéant avec de nouvelles données à produire par les pays - Etudier particulièrement le cas des collections sur support
6. Revoir la cohérence des données	- Avec les partenaires, revoir la définition précise des données communes, à l'appui des normes (ISO2789, ISO 11620) et des initiatives communes (COUNTER...) - Traduire complètement les glossaires (Espagne, Allemagne, Suède...) en français / anglais, pour garantir cette cohérence - Moduler les données financières des différents pays par des indices sur les niveaux de coût (du travail, des ressources documentaires).
7. Revoir la qualité des données	- Pour chaque partenaire, revoir les éventuels problèmes de données
8. Recueillir les données 2017	- Collecter les données 2017, disponibles en ligne, sous forme de fichiers xls, sauf exception (France, SCONUL) - Recueillir les données des Pays-Bas en xls (aujourd'hui en pdf) - Recueillir les données 2016 des Pays-Bas et du Danemark
9. Outiller le dispositif	- Avec les partenaires, mettre en œuvre une base de données, alimentée par les imports des données brutes xls des différents pays (par année), accessible en ligne sur Internet, pour faciliter d'abord la mise à disposition des données, et ensuite la production des indicateurs (indicateurs communs « standard » ou indicateurs à la demande) - Mettre en œuvre des outils de requête, avec des fonctions de datavisualisation - Favoriser la mise à disposition des données des établissements pour permettre aux établissements un benchmark européen interétablissement (mêmes tailles, types, disciplines...)
10. Croiser avec d'autres sources d'indicateurs	- Enrichir les analyses avec les autres grandes enquêtes internationales (ex. LIBQUAL)

10. Annexes

10.1. Annexe 1 : Relations entre les données communes de l'étude et les données de la norme ISO2789

	Données communes retenues	Donnée ISO2789 associée ou approchante
D0.	Population du pays	Sans objet
D1.	Etudiants de l'Etablissement	Sans objet
D2.	Enseignants-chercheurs et personnels académiques de l'Etablissement	Sans objet
D3.	Prêts de documents sur support (hors prolongations / renouvellements)	2.2.19 Prêt (prêt direct ou fourniture à un usager d'un document sous forme non électronique (par exemple un livre) ou d'un document électronique sur support matériel (par exemple un cédérom) ou tout autre dispositif (par exemple une liseuse) ou transmission d'un document électronique à un usager pour une durée limitée (par exemple un livre numérique)
D4.	Entrées (visites physiques) des usagers	2.2.40 Entrées
D5.	Visites au site / portail web de la bibliothèque	6.2.13 Visites virtuelles
D6.	Articles de périodiques électroniques consultés	Pas d'équivalent : voir COUNTER JR1
D7.	Livres électroniques consultés	Pas d'équivalent : voir COUNTER BR1, BR2
D8.	Usagers formés	6.2.11c Orientation et formation des usagers / nombre total d'heures de formation des usagers dispensées par la bibliothèque, soit à la présentation des collections, des services et des équipements, soit à l'utilisation des ressources d'information
D9.	Formations des usagers (heures dispensées)	6.2.11b Orientation et formation des usagers / nombre de participants aux séances de formation des usagers
D10.	Superficie totale (m2)	6.4.8.3 Surface de plancher brute des locaux de la bibliothèque
D11.	Superficie pour le public	6.4.8.2a Surface utile nette / services aux publics 6.4.8.2d Surface utile nette / manifestations
D12.	Places assises pour le public	6.4.3 Places pour les usagers
D13.	Places de travail en groupe	-
D14.	Nb de postes informatiques pour le public	6.4.4 Postes de travail en accès public
D15.	Heures d'ouverture hebdomadaire à la bibliothèque principale (période normale)	6.4.1a Horaires d'ouverture / au cours d'une semaine ordinaire / à la bibliothèque centrale/principale
D16.	Jours d'ouverture par an à la bibliothèque principale	6.4.2a Jours d'ouverture dans la période de référence / à la bibliothèque centrale/principale
D17.	Personnels des bibliothèques (ETP)	6.7.2b Ensemble du personnel / nombre d'agents (en équivalent temps plein, ETP)
D18.	Formation continue reçue par le personnel (jours dans l'année)	6.7.4a Formation du personnel / nombre d'heures de formation du personnel dispensées dans le cadre d'un stage (au cours de la période de référence)
D19.	Titres de périodiques électroniques disponibles	2.3.22 Périodique électronique (périodique sous forme électronique disponible ou non également dans un autre format), y compris • Les périodiques conservés localement • les ressources accessibles à distance pour lesquelles des droits permanents ou temporaires ont été acquis • les périodiques numérisés Non compris : les revues en accès ouvert

Données communes retenues

Donnée ISO2789 associée ou approchante

D20.	Titres de livres électroniques disponibles	2.3.19 ebook / livre numérique document électronique non publié en série, sous licence ou non, dans lequel le texte interrogeable occupe une place prépondérante et qui peut être considéré comme équivalent à un livre imprimé (monographie) • Les thèses électroniques sont comprises. • Les livres numérisés par la bibliothèque sont inclus
D21.	Dépenses totales de l'établissement	Sans objet
D22.	Dépenses totales des bibliothèques	par addition des types de dépenses identifiées au 6.6.1 Dépenses ordinaires ou de fonctionnement • Dépenses pour le personnel • Dépenses d'acquisitions • Dépenses de fourniture de documents par un prestataire de service d'informations et prêt entre bibliothèques • Dépenses pour les locaux • Dépenses informatiques • Dépenses de droits de publication en archive ouverte • Dépenses diverses 6.6.2 Dépenses d'investissement
D23.	Dépenses de personnel	6.6.6.1 Dépenses pour le personnel
D24.	Dépenses documentaires totales de la bibliothèque	6.6.1.2 Dépenses d'acquisitions 6.6.1.3 Dépenses de fourniture de documents par un prestataire de service d'informations et prêt entre bibliothèques 6.6.1.4 Dépenses d'entretien des collections
D25.	Dépenses documentaires des documents numériques	6.6.1.2 Dépenses d'acquisitions • bases de données ; • périodiques électroniques ; • documents numériques (à l'exclusion des livres électroniques) • livres électroniques
D26.	Dépenses documentaires de Périodiques électroniques	6.1.2 Dépenses d'acquisitions / périodiques électroniques ;
D27.	Dépenses documentaires de Livres électroniques	6.1.2 Dépenses d'acquisitions / livres électroniques
D28.	Recettes totales des bibliothèques	6.6.3 Ressources propres et subventions • subventions de l'autorité de tutelle de la bibliothèque ; • autres subventions d'origine publique ; • subventions d'origine privée ou de sociétés (y compris les dons) ; • subventions spécifiques ; • ressources générées par les activités de la bibliothèque et par les droits d'inscription, les droits divers, les abonnements et les donations, et dont la bibliothèque dispose.
D29.	Recettes issues de l'établissement ou de l'organisme de tutelle	6.6.3 Ressources propres et subventions / subventions de l'autorité de tutelle de la bibliothèque
D30.	Recettes internes, propres, locales des bibliothèques (hors subventions)	6.6.3 Ressources propres et subventions / ressources générées par les activités de la bibliothèque et par les droits d'inscription, les droits divers, les abonnements et les donations, et dont la bibliothèque dispose.

10.2. Annexe 2 : Relations entre les indicateurs communs de l'étude et les incitateurs de la norme ISO11620

N°	Indicateurs communs proposés par l'étude	Indicateur ISO 11620 associée ou approchante
10.	Nombre d'étudiants (des établissements de l'étude) / Population du pays (%)	Sans objet
11.	Superficie pour le public / étudiant	B1.3.1 Espace consacré à l'utilisateur par personne
122.	Superficie totale / Nombre d'étudiants (non prioritaire)	-
12.	Nombre d'étudiants / Nombre de places	B1.3.3 Places de consultation par personne
13.	Nb de personnels (ETP) / 1000 étudiants	B1.4.1 Employés / 1000 personnes à desservir
123.	Nombre de postes informatiques publics / Nombre de places assises (non prioritaire)	-
124.	Nombre de places en groupe / Nombre de places assises (non prioritaire) (%)	-
14.	Nombre d'entrées physiques à la bibliothèque / Nombre d'étudiants	-
15.	Nombre d'entrées virtuelles à la bibliothèque (visites du site web de la bibliothèque) / Nombre d'étudiants	-
16.	Nombre d'étudiants participant à des formations / Nombre d'étudiants	B2.2.5 Nb d'utilisateurs participant à des séances de formation par personne
17.	Nombre d'heures de formation des usagers dispensées / Nombre de dizaines d'étudiants	-
18.	Nombre d'emprunts de documents sur support / Nombre d'étudiants	-
19.	Nombre d'articles de périodiques électroniques consultés / Nombre d'étudiants et d'enseignants-chercheurs	-
110.	Nombre de livres électroniques consultés / Nombre d'étudiants et d'enseignants-chercheurs	-
111.	Dépenses totales de la bibliothèque (hors masse salariale) / Nombre d'étudiants	B3.4.1 Coût par usager
112.	Dépenses totales de la bibliothèque (hors masse salariale) / Nombre d'étudiants et d'enseignants-chercheurs	B3.4.1 Coût par usager
113.	Dépenses totales de la bibliothèque (dont masse salariale) / Nombre d'étudiants	B3.4.1 Coût par usager
114.	Dépenses totales de la bibliothèque (dont masse salariale) / Nombre d'étudiants et d'enseignants-chercheurs	B3.4.1 Coût par usager
115.	Dépenses totales de la bibliothèque / Dépenses totales de l'établissement (%) (non prioritaire)	B4.3.2 % des moyens institutionnels accordés à la bibliothèque
116.	Dépenses de personnel / Nombre d'étudiants (non prioritaire)	-
117.	Dépenses documentaires / Nombre d'étudiants et d'enseignants-chercheurs	-
118.	Dépenses documentaires / Dépenses totales de la bibliothèque (dont masse salariale)	-
125.	Dépenses documentaires / Dépenses de personnel de la bibliothèque documentaires et les dépenses de personnel	B3.3.3 Rapport entre les dépenses d'acquisition et les dépenses de personnel
119.	Dépenses documentaires consacrées à la documentation électronique / Dépenses documentaires	B4.1.1 Pourcentage des dépenses de fourniture d'information consacré à la collection électronique
120.	Nombre de jours de formations professionnelles / Nombre de personnels (ETP)	B4.2.3 % de son temps que le personnel consacre à sa formation
121.	Budgets de la bibliothèque ne provenant pas de l'établissement ou du Ministère de tutelle (subventions collectivités locales, ressources propres...) / Dépenses totales de la bibliothèque (dont masse salariale)	B4.3.1 Pourcentage des moyens de la bibliothèque issu d'une subvention spéciale ou de ressources propres

10.3. Annexe 3 : sources de données par pays

FRANCE

Sources (et dates de contact)	DISTRD - ESGBU - MESRI - dataESR
Années obtenues / accessibles	2013, 2014, 2015, 2016/ provisoire
Données au niveau national ou par étab.	Etab. communs à l'ESGBU et au fichier SISE (données étudiants) + les BIU : au total 110 étab en 2016
Existence d'un glossaire français ou anglais	Oui, consignes de saisie du MESR
Site web d'accès aux données	Non - Données en accès libre mais en attente de refonte ASIBU
Livrables obtenus / accessibles	1 fichier xls sur les 3 années + 1 fichier pour 2016
Contacts	François Musitelli, DISTRD

ROYAUME-UNI (ET IRLANDE)

Sources (et dates de contact)	SCONUL
Années obtenues / accessibles	2013-2014, 2015-2016, 2015-2016
Données au niveau national ou par étab.	Etab. référencés par SCONUL (en 2016, 168 UK et 9 Irish Republic)
Existence d'un glossaire français ou anglais	Oui, en anglais, dans les rapports de synthèse
Site web d'accès aux données	Non - Données en accès restreint aux membres
Livrables obtenus / accessibles	1 fichier xls et 1 rapport de synthèse par année universitaire
Contacts	Ann Rossiter, Executive Director, SCONUL - ann.rossiter@sconul.ac.uk

SUISSE

Sources (et dates de contact)	Office fédéral de la statistique CH
Années obtenues / accessibles	2003-2016
Données au niveau national ou par étab.	Etablissements (14 en 2016)
Existence d'un glossaire français ou anglais	Oui
Site web d'accès aux données	Oui https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/culture-medias-société-information-sport/culture/bibliotheques.assetdetail.3104685.html
Livrables obtenus / accessibles	1 fichier xls sur toutes les années
Contacts	-

ESPAGNE

Sources (et dates de contact)	REBIUN
Années obtenues / accessibles	2007-2016
Données au niveau national ou par étab.	Etablissements (75 en 2016)
Existence d'un glossaire français ou anglais	Oui, en espagnol (obtenue par l'UPC) - Traduction effectuée par O. Jullien-Cottart
Site web d'accès aux données	Oui https://rebiun.um.es/rebiun/wicket/bookmarkable/es.cyum.rebiun.web.pub.PublicIndicators
Livrables obtenus / accessibles	1 fichier xls par année civile
Contacts	rebiun@crue.org (sans réponse aux messages)

ALLEMAGNE (ET AUTRICHE)

Sources (et dates de contact)	Deutsche Bibliotheksstatistik (DBS)
Années obtenues / accessibles	1999-2016
Données au niveau national ou par étab.	Etablissements (en 2016, 268 : 244 Allemagne, 24 en Autriche) Wissenschaftliche Universal- und Hochschulbibliotheken NC : 158 Wissenschaftliche Spezialbibliotheken
Existence d'un glossaire français ou anglais	Oui, mais en allemand. Traduction effectuée par F. Blin (BNU)
Site web d'accès aux données	Oui https://www.bibliotheksstatistik.de
Livrables obtenus / accessibles	1 fichier xls par année civile
Contacts	Ira Foltin, DBS - dbs@hbz-nrw.de

FINLANDE

Sources (et dates de contact)	Research Library Statistics Database / National Library of Finland
Années obtenues / accessibles	2002 à 2016
Données au niveau national ou par étab.	Etab : 39 Finnish Research Libraries (hors National Library)
Existence d'un glossaire français ou anglais	Données explicites en anglais, dans les fichiers
Site web d'accès aux données	Oui https://yhteistilasto.lib.helsinki.fi/?lang=en
Livrables obtenus / accessibles	1 fichier xls sur toutes les années (établissements en colonnes)
Contacts	Jarmo Saarti, Library director, University of Eastern Finland jarmo.saarti@uef.fi

DANEMARK

Sources (et dates de contact)	Statistics Denmark
Années obtenues / accessibles	2009 à 2015
Données au niveau national ou par étab.	Consolidation nationale et Etab (40) Research Libraries
Existence d'un glossaire français ou anglais	Données explicites en anglais, dans les fichiers
Site web d'accès aux données	Oui http://www.statbank.dk/10391
Livrables obtenus / accessibles	7 fichier xls (groupes de données)
Contacts	-

HONGRIE

Sources (et dates de contact)	Hungarian Library Institute
Années obtenues / accessibles	1998 à 2016
Données au niveau national ou par étab.	Etab : 1. szak: MTA - / library of the Hungarian Academy of Sciences' system 2. egészségügyi, orvosi könyvtár / health-service or medical library 3. szak: országos szakkönyvtár / national special library 4. felsőoktatási könyvtár / tertiary library
Existence d'un glossaire français ou anglais	Données en hongrois
Site web d'accès aux données	Oui http://ki.oszk.hu/content/statisztika
Livrables obtenus / accessibles	1 fichier xls par année civile
Contacts	Adrienn Horváth, horvath.adrienn@oszk.hu

PAYS-BAS

Sources (et dates de contact)	FOBID, Netherlands Library Forum
Années obtenues / accessibles	2012, 2013, 2014, 2015
Données au niveau national ou par étab.	Consolidation nationale (13 Dutch University Libraries) hors les 21 Libraries of Dutch Universities of Applied Sciences
Existence d'un glossaire français ou anglais	Données explicites en anglais, dans les rapports de synthèse
Site web d'accès aux données	Oui - http://www.fobid.nl/publicaties
Livrables obtenus / accessibles	Pas de fichiers xls : 1 rapport de synthèse par année (bibliothèques publiques et BU) => saisies
Contacts	Ms. Yvonne C. May, Dutch library consortium UKB, y.may@uu.nl

NORVÈGE

Sources (et dates de contact)	Statistics Norway
Années obtenues / accessibles	2013 à 2016
Données au niveau national ou par étab.	Consolidation nationale (All Academic et special libraries) yc bibliothèque nationale
Existence d'un glossaire français ou anglais	Données explicites en anglais, dans les fichiers
Site web d'accès aux données	Oui https://www.ssb.no/en/kultur-og-fritid/statistikker/ffbibl
Livrables obtenus / accessibles	6 fichiers xls de groupes de données
Contacts	-

ESTONIE

Sources (et dates de contact)	Estonian Statistics
Années obtenues / accessibles	2000 à 2016
Données au niveau national ou par étab.	Consolidation nationale (Specialized and scientific libraries total) : 43 bibliothèques en 2016 (yc la nationale)
Existence d'un glossaire français ou anglais	Données explicites en anglais, dans les rapports de synthèse
Site web d'accès aux données	Oui http://pub.stat.ee/px-web.2001/I_Databas/Social_life/01Culture/10Libraries/10Libraries.asp
Livrables obtenus / accessibles	4 fichiers xls de groupes de données
Contacts	-

SUÈDE

Sources (et dates de contact)	National Coordination of Libraries at the National Library
Années obtenues / accessibles	2016
Données au niveau national ou par étab.	Etab.
Existence d'un glossaire français ou anglais	Données en suédois
Site web d'accès aux données	Oui http://biblioteksstatistik.blogg.kb.se/allt-om-biblioteksstatistiken/
Livrables obtenus / accessibles	1 fichier xls par année civile
Contacts	Cecilia Ranemo, Cecilia.Ranemo@kb.se